



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-  
OUZOU Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des  
Sciences de Gestion



Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Spécialité : Management Bancaire

Thème

**Etude d'un dossier de crédit d'exploitation**

**Cas : Agence BNA 583 Tizi-Ouzou**

Réalisé par :

AOUES Mélissa

CHALLAL Mariem

Encadré par :

M. BENBOUZID

Promotion : 2021 /2022

## **Remerciements**

Avant toute chose, nous remercions dieu « Allah » pour nous avoir donné le courage et la patience afin de mener à terme ce présent travail.

Nous adressons nos remerciements à nos familles et nos amis sur leur encouragement et leurs efforts

En premier lieu, nous remercions M BENBOUZID notre cher et dynamique encadreur qui nous a guidés dans notre modeste travail, et nous a aidés à trouver des solutions pour avancer.

Nous remercions aussi l'ensemble des professeurs qui ont contribué à notre formation tout au long de notre cursus.

## **Dédicace**

### **Je dédie ce travail :**

**A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études ;**

**A mes chères sœurs : Célia, Lilia, Rima pour leur soutien moral ;**

**A mon cher frère Idir ;**

**A toute ma famille ;**

**A mes amis : Kamel, Linda, Yanel, Fadila, Tassadit et Mélissa pour leur soutien inconditionnel et leur encouragement.**

**Meriem**

## **Dédicace**

### **Je dédie ce modeste travail :**

**A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur soutien tout au long de mes études ;**

**A ma très chère sœur Nouzha et mon frère Boussad, qui ont toujours été là pour moi, pour leur soutien inconditionnel et leur encouragement.**

**A toute ma famille**

**A mon binôme Mariem**

**Mélissa**

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	
<b>I. Chapitre introductif.</b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>17</b>
I.1. Les notions générales .....	<b>18</b>
I.1.1. La banque .....	18
I.1.2. Le rôle de la banque dans l'économie .....	19
I.1.3. Les fonctions de la banque .....	21
I.1.4. Les ressources de la banque .....	22
I.2. Les typologies de la banque et ses métiers .....	<b>24</b>
I.2.1. Les types de banques .....	24
I.2.2. Organisation géographique .....	25
I.2.3. Les métiers de la banque .....	27
I.3. La gestion relation client banque .....	<b>32</b>
I.3.1. Les principales formes de GRC .....	32
I.3.2. Définition de GRC .....	33
I.3.3. Les avantages et les inconvénients .....	33
I.4. Les risques et les garanties bancaires .....	<b>34</b>
I.4.1. Les risques bancaires .....	34
I.4.2. Les types de risques bancaires .....	35
I.4.3. La définition de la gestion des risques .....	36
I.4.4. Les garanties bancaires .....	37
<b>Conclusion</b> .....	<b>40</b>
<b>II. Montage d'un dossier de crédit d'exploitation.</b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>42</b>
II.1. Généralités sur les crédits .....	<b>43</b>
II.1.1. Définition et caractéristiques du crédit bancaire .....	43
II.1.2. Le rôle du crédit .....	44
II.1.3. Les type de crédits bancaires .....	45
II.2. Le crédit d'exploitation .....	<b>52</b>
II.2.1. Définition du crédit d'exploitation .....	52
II.2.2. Les types de crédit d'exploitation .....	52
II.3. Montage et l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation .....	<b>59</b>
II.3.1. Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation .....	59
II.3.2. Identification du demandeur de crédit .....	60

II.3.3. L'analyse financière .....	64
II.3.4. L'analyse prévisionnelle .....	84
<b>Conclusion.....</b>	<b>88</b>
<b>III. Etude de cas.</b>	
Introduction .....	<b>90</b>
III.1. Présentation de la BNA .....	<b>91</b>
III.1.1. Histoire de la BNA .....	91
III.1.2. Les missions de la BNA.....	91
III.1.3. Les objectifs de la BNA.....	91
III.2. Identification de l'agence d'accueil et du demandeur de crédit .....	<b>92</b>
III.2.1. Identification de l'agence d'accueil (LA BNA 583 Tizi-Ouzou) .....	92
III.2.2. Identification du demandeur de crédit « entreprise SILT TELECOM GRIM ».....	95
III.3. L'analyse financière du crédit.....	<b>98</b>
III.3.1. L'analyse rétrospective .....	98
III.3.2. L'analyse d'équilibre financier.....	<b>104</b>
III.3.3. L'analyse prévisionnelle .....	110
<b>Conclusion .....</b>	<b>114</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	
<b>Bibliographie</b>	

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : bilan comptable .....	67
Tableau 1 : bilan comptable .....	67
Tableau 2 : bilan financier .....	68
Tableau 3 : tableau des comptes résultat .....	71
Tableau 4 : les charges et les produit.....	72
Tableau 5 : les soldes intermédiaires de gestion .....	75
Tableau 6 : méthode descendante.....	76
Tableau 7 : méthode ascendant .....	77
Tableau 8 : le plan financier.....	85
Tableau 9 : compte de résultat provisionnel .....	86
Tableau 10 : plan de trésorerie provisionnel.....	87
Tableau 11 : mouvement d'affaire confiés .....	96
Tableau 12 : Bilan financier « actifs » (U : KDA) .....	98
Tableau 13 : Bilan financier « passifs » (U : KDA) .....	98
Tableau 14 : analyse actif de bilan (U : KDA) .....	99
Tableau 15 : analyse passif de bilan (U : KDA) .....	100
<i>Tableau 16 : les données du compte de résultat</i> (U : KDA).....	102
Tableau 17 : les soldes intermédiaires de gestion (U : KDA).....	103
Tableau 18 : méthodes de masse .....	105
Tableau 19 : Crédit reçu des fournisseurs (U ; KDA) .....	105
Tableau 20 : crédit accorder aux client (U : KDA) .....	106
Tableau 21 : ration des stocks (U : KDA) .....	106
Tableau 22 : ratio de liquidité générale (U : KDA).....	106
Tableau 23 : ratio de liquidité réduite (U : KDA) .....	106
Tableau 24 : ratio de liquidité immédiate (U :KDA) .....	107
Tableau 25 : ratio d'autonomie financière ( U : KDA) .....	107
Tableau 26 :ratio de stabilité financement (U : KDA) .....	108
Tableau 27 : ratio d'indépendance financière (U : KDA) .....	108
Tableau 28 : ratio de rentabilité financière (U : KDA).....	109
Tableau 29 : ratio de rentabilité économique (U : KDA) .....	109
Tableau 30 : ratio de rentabilité commerciale (U : KDA) .....	109
Tableau 31 : plan des charges « marche en cours » (U : KDA).....	110

Tableau 32 :plan des charges « soumission en cours » (U : KDA).....	110
Tableau 33: plan de trésorerie 2021/2022 ( U : KDA).....	112

### Listes des Figures

Figure 1 : la banque et le circuit économique .....	20
Figure 2 : les fonctions de la banque centrale.....	25
Figure 3 : organisation géographique de la banque.....	26
Figure 4 : ORGANIGRAMME AGENCE DEUXIEME CATEGORIE BNA 583 .....	94

## Liste abrégations

TCN : titre de créance négociable.

BMTN : bon à moyen terme négociable.

SPA : société par action.

BNA : banque national d'Algérie.

BEA : banque extérieures d'Algérie.

CPA : crédit populaire d'Algérie.

BDL : banque de développement local.

BTPH : secteurs bâtiment et travaux public et hydraulique.

PME/PMI : petite et moyenne entreprise.

BADR : banque d'agriculture et du développement rural.

CNEP : la caisse nationale d'épargne et de prévoyance.

ABC: Algeria Arabic Banking Corporation-Algeria.

BPCE : banque populaire et caisse d'épargne.

SGA : société générale Algérie.

BNP : banque nationale de paris.

AGB: Gulf Bank Algeria.

HSBC: hong Kong and Shanghai Banking Corporation.

SRH : société de refinancement hypothécaire.

CAAR : compagnie algérienne d'assurance et de réassurance.

ALC: Arab leasing corporation.

MLA: Maghreb leasing Algeria.

CA: Cetelem Algérie.

CNMA : caisse national de mutualité agricole.

SNL : société nationale de leasing.

ILA : Ijar leasing Algérie.

GRC/CRM : gestion de relation client.

VAN : valeur actuelle nette.

LOA : la location avec option d'achat.

CMT : crédit à moyenne terme.

RUU : règles et usances universelles.

BA : banque d'Algérie.

BOAL : bulletin officiel des annonces légales.

CNAS : caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés.

CASNOS : caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés.

SARL : société commerciale à responsabilité limités.

SNC : société au nom collectif.

CA : chiffre d'affaire.

MAC : mouvement d'affaire confié.

TCR : tableau des comptes de résultat.

SIG : soldes intermédiaire de gestion.

VA : valeur ajoutée.

EBE : l'excédent brut d'exploitation.

CAF : capacité d'autofinancement.

FR : fonds de roulement.

BFR : besoin de fonds de roulement.

T : trésorerie.

RLG : ratio de liquidité générale.

RLR : ratio de liquidité réduite.

RLI : ratio de liquidité immédiate.

RFI : ratio de financement des immobilisations.

RAF : ratio d'autonomie financière.

RSF : ratio de solvabilité financière.

RIF : ratio d'indépendance financière.

RCESRRS : ratio de couverture des emplois stables par les ressources stables.

RE : ratio d'endettement.

DECC : délais d'écoulement des créances client.

DEDF : délais d'écoulement des dettes fournisseurs.

MC : marge commerciale.

RRE : ratio de rentabilité économique.

RRC : ratio de rentabilité commerciale.

IC : l'intensité du capital.

GAB : guichet automatique de billet.

DCT : dette à court terme.

DMLT : dette à moyenne et à long terme.

KDA : kilo dalton « unités de mesures de masse moléculaire, valant 1000daltons ( $10^3$  daltons).

# Introduction Générale

# Introduction Générale

Les banques et les autres intermédiaires financiers jouent un rôle central dans le système économique, en orientant les capitaux disponibles vers les emplois les plus productifs. Schématiquement, la banque utilise les dépôts collectés pour octroyer des crédits. Il en ressort que la banque joue le rôle d'intermédiaire entre déposants et emprunteurs. Ce rôle trouve sa raison d'être dans la théorie d'intermédiation financière.

La théorie d'intermédiation financière confère à la banque le rôle d'intermédiaire réduisant l'asymétrie d'information sur les marchés imparfaits et incomplets entre déposants, et la délégation par les déposants du contrôle des projets financés pour le compte des emprunteurs.

La vie économique est organisée autour des entreprises ; qui donnent à toute civilisation plusieurs de ses caractères essentiels : urbanisation, rythme de vie, cadre immédiat de l'activité professionnelle des salariés, sont autant de conséquences directes de la montée en puissance de cette catégorie de la vie économique et sociale.

Le développement d'une économie nécessite de plus en plus de nouveaux mécanismes de financement permettant d'assurer aux entreprises les moyens nécessaires à la réalisation de leurs investissements.

Plusieurs études montrent que les difficultés d'accès au financement constituent le premier obstacle au développement des PME. De par leur taille, leur faible capacité d'autofinancement et la diversité des problèmes qu'elles connaissent, les PME se trouvent dans une position financière fragile et restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les rapports banques-entreprises sont coopératifs et fondés principalement sur l'allocation de capitaux. Parfois, la banque intervient directement dans la création de celle-ci, elle l'accompagne dans le développement et l'expansion de son activité courante.

Les entreprises permettent à une banque d'accumuler les informations privées sur la gestion de l'entreprise, les caractéristiques de sa trésorerie, sur ses relations avec les fournisseurs et les clients, sur d'éventuels incidents de paiement ou de ses métiers. Ainsi, la relation de long terme procure à la banque qui la pratique, à un moindre coût, autant d'information sur une même entreprise qui ne pourrait le faire une autre banque qui n'est pas impliquée dans la relation. Par conséquent, cette relation permet à la banque de connaître avec précision l'historique des remboursements passés de l'entreprise qui sollicite un nouveau

# Introduction Générale

crédit, elle lui permet de distinguer les entreprises sincères qui dissimulent une partie de leur résultat afin de minorer le montant de leur remboursement.

L'octroi d'un crédit est la fonction principale de la banque, c'est faire confiance au demandeur en mettant à sa disposition des moyens financiers qui lui permettent d'acquiescer immédiatement un bien contre la promesse du client de la restitution des sommes d'argent consommées dans un délai fixé à l'avance. Parmi les crédits à distinguer il existe : un crédit d'exploitation qui est un crédit à court terme. Et un crédit d'investissement qui est un crédit à long et moyen terme.

Mais faire un crédit passe d'abord par une étude du dossier de crédit, en commençant par connaître le besoin réel du client et cela en procédant à l'analyse d'un certain nombre d'éléments. Avant de penser à conquérir un grand nombre de clients, il faut savoir à qui offrir ces crédits et comment les offrir : c'est là que les compétences du banquier apparaissent, car sa mission consiste à faire un crédit qui minimisera les risques de recouvrement. En effet, être banquier n'est guère une chose aisée car il faut, en même temps, satisfaire le client et servir les intérêts de la banque par l'augmentation de la rentabilité. Pour cela, il faut chercher à investir afin d'aboutir à de plus grands profits et ce, malgré l'incertitude du lendemain. Cela nous amène à dire que les éléments sur lesquels repose le crédit sont : la confiance, le temps, et la promesse de remboursement.

Dans cette perspective, nous avons articulé notre problématique autour de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation en nous focalisant sur la démarche suivie par la BNA, qui est une banque bien établie dans le schéma bancaire algérien. Aussi, nous tenterons de répondre à la question principale suivante :

## ➤ **Comment traiter un dossier de demande d'un crédit d'exploitation ?**

De cette problématique découle un certain nombre d'interrogations à savoir :

- Quel est le rôle que peut jouer une banque dans le financement de l'économie d'un pays?
- Quelles sont les principales formes de crédits proposées par la banque à sa clientèle?
- Qu'est-ce que le crédit d'exploitation?
- Quels sont les risques que la banque aura à supporter suite à son accord de crédit?

**Méthodologie de la recherche :**

# Introduction Générale

Notre méthodologie de recherche consiste pour les aspects théoriques à procéder à la recherche bibliographique (consultation des ouvrages, revues, documents officiels, rapports, articles, mémoires et thèses) pour élucider un certain nombre de concepts en rapport avec le thème choisi.

Ensuite, notre étude de cas concerne l'entreprise **SILT TELECOM GRIM** qui a eu recours à un crédit d'exploitation auprès de la BNA, agence 581 de Tizi-Ouzou. L'observation des divers documents fournis par cette agence et la collecte des données statistiques nous a permis de faire l'analyse financière.

## **Structure du travail :**

Notre travail de recherche est structuré en trois chapitres :

Dans le premier chapitre intitulé « **Généralités sur la banque** », nous avons abordé les différentes définitions de banque, son rôle, ses fonctions et enfin les différentes ressources de la banque.

Le deuxième chapitre intitulé « **Processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation** », ou on va s'intéresser aux différents types de crédits bancaires et aux risques et les garanties du crédit bancaire et au montage d'un dossier de crédit d'exploitation.

Le troisième chapitre intitulé « **Etude de cas** », consistera en l'examen de cas pratique illustrant les différentes étapes à suivre par le banquier afin d'octroyer un crédit d'exploitation.

Pour mieux cerner notre étude, nous allons essayer de présenter dans ce dernier chapitre, un cas pratique sur l'octroi d'un crédit d'exploitation au sein de la BNA. Nous commençons par la présentation de l'organisme d'accueil et de l'agence principale BNA 581, et enfin, l'étude d'une demande d'un crédit d'exploitation.

# Chapitre introduction

# Chapitre Introductif

## Introduction

Dans une économie, il existe deux catégories d'agents économiques : les agents ayant une capacité de financement et d'autres ayant un besoin de financement. Les premiers mettent des capitaux nécessaires à la disponibilité des agents ayant un besoin de financement, soit directement (marché financier) ou indirectement (par l'intermédiation bancaire).

En effet, la banque est une entreprise comme les autres, elle a un statut juridique, une organisation et un système de pilotage, mais à la différence des entreprises, la banque a comme matière première (l'argent) ; elle crée de la monnaie, elle collecte l'épargne, et elle gère les moyens de paiement. De manière générale, le secteur bancaire est organisé par les pouvoirs publics. La banque est au centre de l'activité économique d'un pays, elle est à la fois un secteur, une entreprise et une profession.

Par ailleurs, nous allons présenter dans ce chapitre tous les éléments relatifs à la banque à travers trois sections : la première sera consacrée pour définir la banque et ses différentes fonctions, la deuxième traitera les typologies de la banque, et la troisième traitera les risques et les garanties bancaires.

# Chapitre Introductif

## I.1. Les notions générales :

### I.1.1. La banque :

- Définition de la banque :

La banque est un agent économique qui joue le rôle d'intermédiaire financier entre les agents ayant la capacité de financement et les agents à besoin de financement, les banques sont les seules à détenir le pouvoir de création monétaire.

Dans cette section nous exerçons la notion de la banque et son rôle dans l'économie, la définition de l'activité bancaire, les fonctions et ses typologies.

Il existe plusieurs définitions de la banque ;

- ✓ La définition économique :

« Une banque est un établissement financier qui reçoit des fonds du public, les emploie pour effectuer des opérations de crédit et des opérations financières et est chargé de l'offre et la gestion des moyens de paiement »<sup>1</sup>

- ✓ La définition juridique :

« La banque est une institution financière régie par le code monétaire et financière, sa fonction principale consiste à proposer des services financiers tels que collecter l'épargne, recevoir des dépôts d'argent, accorder des prêt, gérer les moyens de paiement ».<sup>2</sup>

Autrement dit « la banque est une entreprise qui s'occupe des dépôts d'argent et des moyens de paiements. Au sens juridique, c'est une institution financière qui dépend de code monétaire et financière. »<sup>3</sup>

- La définition de l'activité bancaire :

L'activité bancaire est l'ensemble des fonctions et responsabilités d'intermédiation que les banques exercent sur la base de leur activité économique.

D'une manière générale, l'activité bancaire repose sur les nombreuses opérations quotidiennes que le secteur bancaire effectue dans différentes économies. Celles-ci portent principalement sur le contrôle et la gestion de l'épargne et de l'investissement. Toutes ces opérations

---

<sup>1</sup> La banque [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)

<sup>2</sup> [www.journaldunet.fr](http://www.journaldunet.fr)

<sup>3</sup> Livre de formation « Comprendre la banque » Page 6.

# Chapitre Introductif

répondent au besoin de positionner le secteur bancaire comme un véhicule d'épargne ou d'investissement exceptionnel pour les familles et les entreprises du monde entier. Autrement dit, il assume un lieu d'intermédiation.

- Intermédiation bancaire :

L'intermédiation bancaire consiste à faire rencontrer les besoins de financement et les apports de ressources. L'intermédiation garantie aux déposants la sécurité du dépôt et à l'emprunteur la mise à disposition du prêt jusqu'au remboursement. La banque s'engage donc auprès de l'emprunteur et de l'apporteur de fonds.

L'activité d'intermédiation bancaire entraîne le développement de deux activités additionnelles :

- La création monétaire : tout crédit augmente simultanément l'actif bancaire et un compte dépôt clientèle. Tout crédit donc augmente la masse monétaire.
- Le bon fonctionnement du système de paiements permet d'échanger en toute sécurité les capitaux entre banques.

- Intermédiaire financier :

La banque intervient souvent pour conclure des opérations soit pour le compte de ses clients, soit pour son propre compte qui sont l'émission d'obligation et leurs négociations, l'émission d'action et leurs négociations et la gestion et le suivi d'un portefeuille de valeur pour le compte de sa clientèle.

## **I.1.2. Le rôle de la banque dans l'économie :**

Le système bancaire est un élément central de la vie économique, son rôle dans l'économie était claire et bien établi tant que les marchés financiers étaient sous-développés, car elles étaient les seuls à avoir le pouvoir de création monétaire, pouvoir fournir des services de liquidité et de crédit aux entreprises et aux ménages.

Le développement sans précédent des marchés financiers impulsé de la fin des années 1970 dans les pays anglo-saxons amené certains économistes à s'interroger sur la spécialité du financement bancaire par rapport au financement direct et sur le suivi des banques traditionnelles.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Livre de formation « Comprendre la banque » Page 6-7.

# Chapitre Introductif

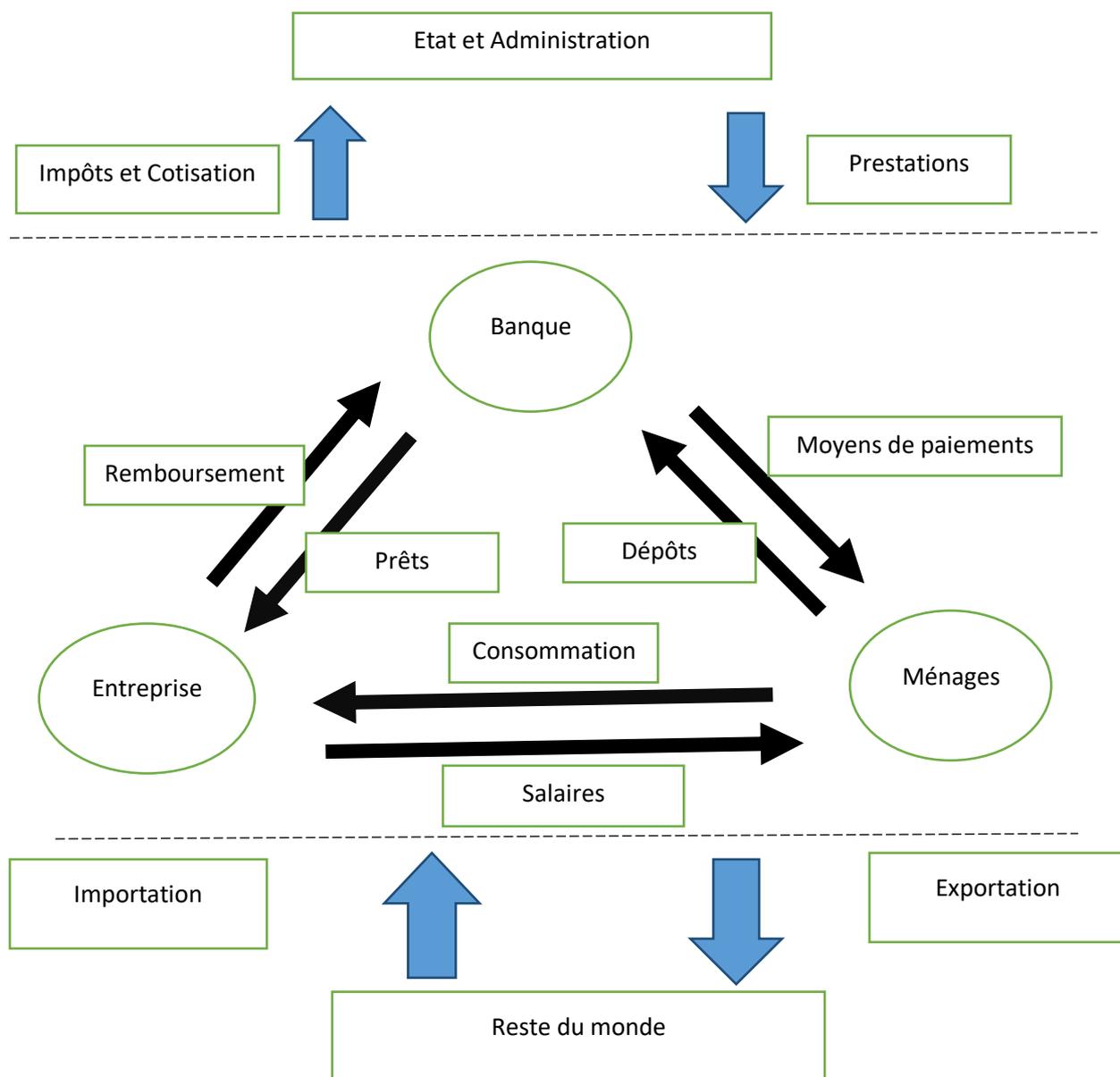


Figure 1 : la banque et le circuit économique

Source : Livre de formation « comprendre la banque » Page 7.

# Chapitre Introductif

- Les rôles de la banque :

On peut déterminer les rôles de la banque en 5 points essentiels :

- a. Traiter toutes les opérations d'escompte de crédit, d'échange et de trésorerie (toutes les opérations financière).
- b. Négocier, où émettre des emprunts.
- c. Participer à la collecte d'épargne.
- d. Recevoir des fonds en compte courant.
- e. Effectuer des prêts.

## **I.1.3. Les fonctions de la banque :**

**L'octroi de crédit :** L'octroi de crédit correspond à l'action d'un accord de prêt d'argent au profil d'un particulier ou d'un professionnel de la part d'établissements de crédits on dit que le financement a été octroyé ou accordé, pour cela un processus décisionnel est parcouru incluant des calculs de score faits par la banque ou l'organisme prêteur pour but de vérifier la solvabilité, le taux d'endettement de l'emprunteur les garanties apportées et la capacité de remboursement de l'emprunteur potentiel.<sup>5</sup>

Il existe donc des conditions d'octroi de crédit pour satisfaire le créancier et le débiteur.

**La collecte des dépôts :** La collecte des dépôts est une mission essentielle des banques, elle représente un enjeu considérable pour chaque établissement, car elle détermine pour chaque banque sa part de marché, sa capacité à distribuer des crédits, sa trésorerie, son rôle sur le marché en tant que prêteur ou emprunteur.<sup>6</sup>

**La gestion des moyens de paiement :** Afin de faciliter les transactions, les banques ont mis à la disposition de leurs clientèles différents moyens de paiement efficaces et sécurisés pour la réalisation de différentes opérations.

---

<sup>5</sup> Bruno MOSCHETTO, Jean Roussillon « La banque et ses fonctions », Page 31.

<sup>6</sup> Bruno MOSCHETTO, Jean Roussillon « La banque et ses fonctions », Page 37.

# Chapitre Introductif

La banque met à la disposition de sa clientèle des instruments de paiement classiques d'une part et d'autres supports électroniques pour faciliter et surtout sécurisé les recouvrements des appoints et cela par la mise en place d'un système de paiement électronique.<sup>7</sup>

**Activités financières des banques :** Les banques développent de multiples activités financières soit pour leur compte soit pour le compte de leurs clients en intervenant sur le marché financier et monétaire.

Elles assistent et conseillent les sociétés lors d'émission d'action dès lors de leur introduction en bourse.

## **I.1.4. Les ressources de la banque :**

Les ressources bancaires représentent l'ensemble des dépôts bancaires ou fonds récoltés pour une banque donnée : les dépôts des clients, les provisions, les obligations, les emprunts interbancaires, les fonds propres, les certificats de dépôts, etc.

### **- Les dépôts des clients :**

Ce sont des fonds reçus par la banque qui peuvent être soit de la trésorerie de l'entreprise, soit constitué par les particuliers, avec et sans stipulation d'intérêt, avec les droits pour la banque d'en disposer pour les besoins de son activité, mais à condition d'assurer pour les déposants un service de caisse.

### **- Les provisions :**

Ce sont des fonds constitués pour faire face à l'accomplissement d'un évènement probable concernant les activités de la banque nous pouvons citer deux type de provisions :

- ✓ Provision règlementé ou légal : dont la constitution est obligatoire.
- ✓ Provision pour risques et charges : elle représente une partie sacrifiée, au moins provisoire par les associés à la distribution d'une partie nette.<sup>8</sup>

### **- Les obligations :**

---

<sup>7</sup> Bruno MOSCHETTO, Jean Roussillon « La banque et ses fonctions », Page 39.

<sup>8</sup>BERKOUS Djamilia « Le circuit de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie... » Université d'Oran ; Promotion 2018/2019 ; Page 18.

# Chapitre Introductif

Une obligation est une valeur mobilière qui constitue une créance sur son émetteur, elle est donc représentative d'une dette financière à moyen, long terme, parfois même à perpétuité. Cette dette est émise dans une devise donnée, pour une durée définie et elle donne droit au paiement d'un intérêt fixe ou variable, appelé coupon qui est parfois capitalisé jusqu'à sa maturité.

## - **Les emprunts interbancaires :**

Les prêts interbancaires sont des opérations de prêt de liquidités réalisées sur le marché interbancaire entre les différentes banques et parfois, également, avec la banque centrale.

Les prêts interbancaires sont généralement des opérations de placement de trésorerie très courte.

Ils permettent aux banques emprunteuses, en recherche de liquidités de se refinancer, Les prêts interbancaires peuvent être adossés à des garanties (effets ou titres) ou réalisés en blanc (sans garantie).<sup>9</sup>

## - **Les fonds propres :**

Correspondent aux moyens mis à la disposition d'une banque par ses actionnaires, ou d'autres investisseurs, ainsi qu'aux bénéfices qu'elle a réalisés et qui n'ont pas été distribués.<sup>10</sup>

## - **Les certificats de dépôts :**

Le certificat de dépôt est un titre de créance Négociable (TCN) et plutôt rarement utilisé par les petites entreprises en raison du montant minimum requis. Il entre dans la catégorie des placements à court terme, et même à très court terme puisqu'il peut être souscrit pour une durée comprise entre 1 jour et 1 an. Au-delà de 1 an et jusqu'à 7 ans, le placement sous cette forme reste possible mais prend alors le nom de bon à moyen terme négociable (BMTN).<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup>DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID MAKHLOUF « Le crédit à la consommation » Promotion 2020/2021 ; Page 14.

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ibid.

# Chapitre Introductif

## I.2. Les typologies de la banque et ses métiers :<sup>12</sup>

### I.2.1. Les types de banques :

- Banque publique :

Société bancaires détenus par l'état ou par des organismes publics, elle se distingue de la banque commerciale par son type d'actionnaires et certaines missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

- La banque commerciale :

Société bancaire constituée d'un capital détenu par des actionnaires extérieurs à leur clientèle, cette banque a pour but de réaliser des bénéfices commerciaux et peut être cotée en bourse.

Elle collecte l'argent par les dépôts et le marché monétaire et le redistribue sous forme de liquidité ou de crédit.

- La banque coopérative :

Il s'agit de la banque dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratiques, les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élections « une personne = une voix » et les décisions sont prises en assemblée générale.

Les caractéristiques de la banque coopérative :

- Une gestion très décentralisée et locale.
- Acteur de développement durable et de la responsabilité sociale.

- La banque centrale :

C'est une institution chargée par l'état de décider d'appliquer la politique monétaire.

Le rôle de la banque centrale :

- Assurer l'émission de la monnaie fiduciaire et contribuer ainsi à fixer les taux d'intérêt.
- Superviser le fonctionnement des marchés financiers, assurer le respect des réglementations du risque, les institutions financières.
- Jouer le rôle de prêteur en dernière ressort en cas de crise systémique.

---

<sup>12</sup> Livre de formation « Comprendre la banque » ; Page 8.

# Chapitre Introductif

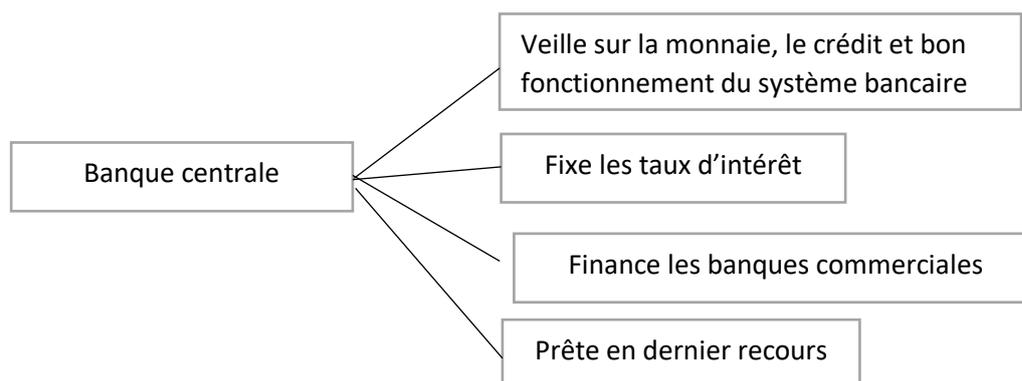


Figure 2 : les fonctions de la banque centrale

Source : Livre de formation « comprendre la banque » ; Page 9.

## I.2.2. Organisation géographique :

### La banque nationale :

Possède un réseau d'agences sur le territoire national au sein desquelles le traitement du client et des affaires est identique que ce soit pour les tarifs ou les procédures.

### La banque régionale :

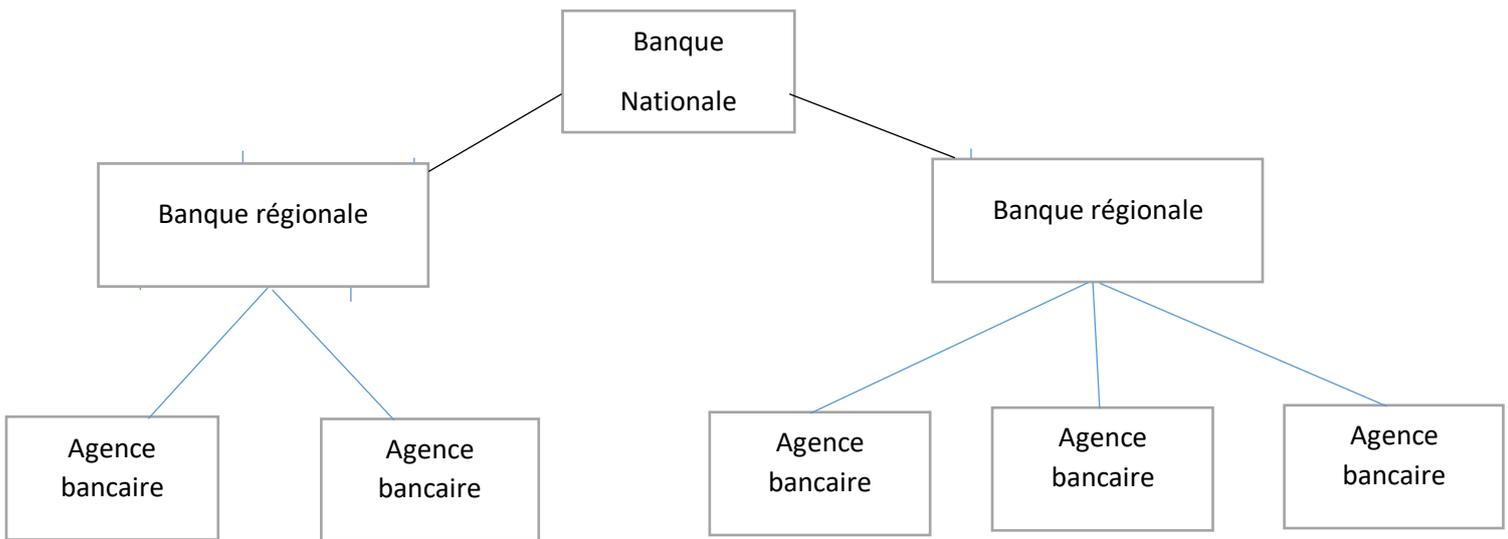
Il existe 2 types :

- ✓ Caisses régionales : qui sont organisés en divisions régional et qui ont la charge de gérer les agences locales.
- ✓ Les banques dont les activités couvrent une seule région spécifique et sont inexistantes ailleurs.

### L'agence bancaire :

Une banque fonctionne généralement sous forme d'agences constituant un réseau, l'agence bancaire est un lieu différent du siège social de la banque, c'est un endroit ouvert au public et qui reste le point clé de la relation avec le client, elle est dirigée par le directeur d'agence lui-même placé sous l'autorité d'un directeur de réseau ou d'un directeur général.

# Chapitre Introductif



*Figure 3 : organisation géographique de la banque*

Source : Livre de formation « comprendre la banque » ; Page 11.

# Chapitre Introductif

## **I.2.3. Les métiers de la banque :**<sup>13</sup>

Il existe plusieurs métiers dans la banque selon le type de clientèle et le type d'opérations générées. Nous avons :

**Les banques de dépôts :** Elles gèrent l'argent des particuliers et des petites entreprises (banque de détail) ou des grandes entreprises (banque d'affaires).

Les banques de dépôts reçoivent l'argent de leurs clients qu'elles déposent sur des comptes.

Elles gèrent ces dépôts et accordent des prêts.

**La banque de détail :** Elle s'adresse à une clientèle individuelle, les particuliers et les professions libérales. Elle cherche à construire une relation durable avec le client. Ses activités sont : les crédits, les produits de placement, les produits spécialisés comme l'assurance.

**La banque d'affaires :** Elle a pour rôle de financer les entreprises de moyenne et grande taille.

C'est une banque dite de « Capitaux à long terme » qui sont des crédits à long terme, des prises de participation dans les entreprises.

**Les banques d'investissement :** Une banque d'investissement est une banque, ou une division de la banque, qui rassemble l'ensemble des activités de conseil, d'intermédiation et d'exécution ayant trait aux opérations.

**Les banques privées :** Une banque privée est une banque qui rend des services financiers très personnalisés et sophistiqués, souvent résumés sous l'expression « gestion de fortune », à des particuliers détenant un patrimoine net « important ».

- Les banques en Algérie :

### **Les banques publiques :**<sup>14</sup>

Elles sont six (06) au total et que nous allons présenter selon la date de leur création :

- La BNA : première banque nationale créée en juin 1966 et devient une SPA aux termes de la loi n°88-01 du 01 janvier 1988 relative à l'autonomie des entreprises publiques et obtient son

---

<sup>13</sup> Livre de formation « Comprendre la banque » ; Page 12.

<sup>14</sup> [www.banque-ooreka.fr](http://www.banque-ooreka.fr)

## Chapitre Introductif

agrément en 1995 après les réformes engagées par les pouvoirs publics. Depuis 1982, elle s'est spécialisée dans le financement du secteur économique et industriel national.

- La BEA : créée sous forme d'une société nationale en 1967 via l'ordonnance n°67- 204, elle devient la banque des grandes entreprises industrielles nationales à partir de 1970 avec pour objectif principal, la facilitation des rapports commerciaux et financiers internationaux. En 1989, elle devient une SPA tout en gardant le même objet d'activité. Ce n'est qu'en 2002 qu'elle est officiellement agréée pour l'exécution des diverses opérations bancaires reconnues et ce, via la décision n°02-04 du 23 septembre 2002.

- La CPA : banque créée en 1966 via l'ordonnance n°66-366 du 26 décembre 1966. En 1985, la Banque de Développement Local (BDL) est créée à partir de cession d'actifs du CPA (agences, employés et comptes clientèles). En 1988, la CPA est devenue une SPA et elle reçoit en 1997, son agrément de banque. Sa mission est orientée vers la promotion et le financement du secteur du BTPH1, de celui de la santé et des médicaments, du commerce, de la distribution, de l'hôtellerie et du tourisme, des médias, des PME/PMI et de l'artisanat.

- La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) : cette banque a été créée à partir du démembrement de la BNA en 1982 via le décret n°82-106 du 13 mars 1982. Sa principale activité est le financement du secteur de l'agriculture, de la pêche et des ressources halieutiques ainsi que la promotion du monde rural.

- La Banque du Développement Local (BDL) : cette banque a été créée par restructuration du CPA en 1982. Sa mission est le financement des PME/PMI, des activités de commerce au sens large, des professions libérales, des particuliers et des ménages.

- La CNEP : créée en 1964, la principale mission de la CNEP était la collecte de l'épargne populaire. Elle devient une banque en 1997. Elle a également pour mission, l'octroi du crédit pour l'acquisition de logements, la promotion du secteur de la promotion immobilière additivement aux services liés à l'habitat. La particularité de cette banque est qu'elle est présente dans le réseau postal pour la collecte de l'épargne des particuliers.

### **Les banques privées :<sup>15</sup>**

Elles sont (14) au total :

---

<sup>15</sup>[www.lepetitjournal.com/alger/expatrie-alger-liste-des-banques-nationales-et-privé-300374/parhadiabeghoura](http://www.lepetitjournal.com/alger/expatrie-alger-liste-des-banques-nationales-et-privé-300374/parhadiabeghoura)

# Chapitre Introductif

- El Baraka Banque : première banque à vocation « islamique » implantée en Algérie en 1991. Ses actionnaires sont le groupe Saoudien Dallah El Baraka et la BADR. Ses activités sont régies par la Shariaa et incluent la dimension sociale et solidaire.
- Citibank Algérie : la banque a été agréée officiellement depuis 1992 et a été autorisée à ouvrir une succursale en 1998. Ses activités sont concentrées sur le financement des investissements étrangers, la gestion de trésorerie, les dépôts et la banque en ligne.
- Arab Banking Corporation-Alegria (ABC-Algérie) : c'est une filiale d'Arab Banking Corporation Bahreïn qui a commencé ses activités en Algérie par l'ouverture d'un bureau de représentation en 1995 avant de s'installer avec obtention d'un agrément en 1998.
- Natixis Algérie : c'est la première banque française à 100% à capital étranger qui s'est installée en Algérie et qui a été agréée en 2000. C'est la filiale du groupe BPCE adossée à Natixis. Elle intervient dans le financement des grandes entreprises, des PME/PMI mais également dans celui des particuliers.
- Société Générale Algérie (SGA) : c'est une banque commerciale dont le capital est détenu à 100% par le groupe Société Générale (France), agréée en 2000 et dont les activités sont le financement des entreprises tous secteurs d'activités compris ainsi que l'octroi de crédit aux ménages additivement aux divers services bancaires.
- BNP Paribas El Djazair : c'est une filiale à 100% de BNP Paribas(France). Elle a ouvert un bureau de représentation en 2000 puis a obtenu son agrément en 2002 pour effectuer tous les types d'opérations bancaires reconnues.
- Gulf Bank Algérie (AGB) : membre de la Kuwait Project Compagny, c'est une banque de droit algérien qui a été agréée en 2004 proposant les produits bancaires classiques et ceux issus de la finance alternative à la fois.
- Trust Bank Alegria : agréée en 2002, elle est membre du groupe Nest Investment Holding, LTD qui est basée à Chypre et dont le capital est détenu par des privés. Elle est présente en Algérie à travers 05 autres entreprises dont l'une active dans le secteur de l'assurance.
- The Housing Bank For Trade and Finance-Alegria : banque agréée depuis 2003, il s'agit d'une filiale de la Housing Bank For Trade and Finance et dont le capital est détenu par deux institutions financières, à savoir : The Housing Bank for Trade & Finance/Jordanie et LibaynArabForeignInvestment Holding Company-Algeria.

## Chapitre Introductif

•Fransabak El-Djazair SPA : créée en 2006, il s'agit d'une banque à capitaux mixtes majoritairement libanais qui obtient son agrément en 2010, sa clientèle est composée de PME ainsi que de grands groupes nationaux et internationaux et offre tous les produits et services d'une banque commerciale à vocation universelle.

• Crédit Agricole Corporate et Investment Bank-Algérie : c'est une filiale à 100% du groupe français Crédit Agricole. Agrément obtenu en 2007, elle active comme banque d'investissement.

•H.S.B.C - Alegria « Succursale de Banque » : agrément obtenu en 2008 autant que succursale de banque et en 2010, elle propose des services bancaires aux entreprises et aux particuliers.

•Al Salam Bank-Alegria: agréée en 2008, c'est une banque qui a pour objet la promotion des produits de la finance alternative que ce soit dans les investissements immobiliers ou dans celui du financement des entreprises.

### **Les établissements financiers :<sup>16</sup>**

Qui sont au nombre de (09) :

• Société de Refinancement Hypothécaire (SRH) : établissement financier agréé en 1997, son capital est détenu par des sociétés et des institutions publiques dont le Trésor public, la BNA ou encore la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR). Son activité principale est l'octroi de prêts pour le refinancement de logements consentis par des intermédiaires financiers agréés. Cet établissement a également pour mission la promotion du système de financement de logements à moyen et long terme, le crédit hypothécaire et le prolongement de la maturité de la structure des taux intérêts octroyés par les banques.

• Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement (Spa) : agréé en 2001, son objectif est le financement des entreprises via divers types de crédit, la participation au capital, l'octroi de crédit par signature en apportant conseil et assistance aux entreprises.

• Arab Leasing Corporation (ALC) : créée en 2001, ALC est la première société privée spécialisée dans le crédit-bail en Algérie. Son capital est mixte entre nationaux et étrangers. Ses produits sont à destination des entreprises du secteur du BTPH, du transport, des services ainsi que les professionnels de la santé.

---

<sup>16</sup> [www.aps.dz](http://www.aps.dz)

## Chapitre Introductif

- Maghreb Leasing Algérie (MLA) : établissement financier créé en 2006 par Tunisie Leasing et le Groupe Amen, c'est une SPA dotée d'un capital social de 3 milliards 500 millions dinars algériens. MLA est spécialisé dans le crédit-bail et cible plusieurs secteurs d'activités.
- Cetelem Algérie (CA) : c'est une filiale du groupe BNP Paribas. Ça a été agréé en 2006 en qualité d'établissement financier en se spécialisant dans les crédits à la consommation.
- Caisse Nationale de Mutualité Agricole « établissement financier » (CNMA) : c'est une institution née au début du siècle dernier et régie jusqu'en 1972 par les dispositions de la loi 1901 portant sur les associations professionnelles à caractère non commercial et à but non lucratif. La CNMA est organisée en caisse nationale et régionale conformément à l'ordonnance 72-64 du 02 Décembre 1972 avec pour objectif, la protection des biens et des personnes évoluant dans le monde rural. Aujourd'hui, la CNMA s'attèle à travers son réseau constitué de caisses régionales et de bureaux locaux à offrir des services à une clientèle composée de la population agricole et rurale et des investisseurs dans le secteur de l'agriculture et dans celui des assurances des biens.
- Société Nationale de Leasing-Spa (SNL) : établissement financier spécialisé dans l'octroie crédit-bail, il a été créé en 2010 avec un capital de 3 milliards 500 millions de dinars algériens et dont les actionnaires sont la BNA et la BDL. La SNL se présente comme ayant pour objectif le développement du secteur de la PME/PMI et des professions libérales en Algérie et propose des solutions de financement dans le cadre de l'acquisition et/ou le renouvellement de biens d'équipements industriels, de production et de transformation, de matériel roulant, de BTPH, d'équipements médicaux et de tourisme.
- Ijar Leasing Algérie-Spa :Ijar Leasing Algérie SPA (ILA) est un établissement financier de Crédit-Bail (Leasing), au capital social de 6.500.000.000 DA créé par la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), facilite l'acquisition d'équipements neufs, dans divers secteurs d'activité comme le transport, l'industrie, l'automobile, l'hôtellerie, la santé, BTPH, tout en vous offrant un financement global à des conditions compétitives.
- El DjazairIjar-Spa : Établissement financier de leasing, agréé par la Banque d'Algérie le 02 août 2012, ayant un capital social de 5.000.000.000 DA réparti entre CPA, BADR, ACICOM. La création d'El DjazairIdjar s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des business plans des actionnaires qui intègrent la volonté des pouvoirs publics à créer un climat favorable pour

# Chapitre Introductif

l'émergence et le développement de la PME, et dont l'objectif est d'accompagner les entreprises et leur offrir des financements adaptés et appropriés à leur croissance.

## **I.3. La gestion relation client banque :**

Selon deux enquêtes internationales menées par le cabinet Ernest & Young en 2010 et 2012 dans six pays européens (France, Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, et Royaume-Uni), les résultats ont révélé une détérioration de la relation client-banque, ce qui a mené à une baisse du niveau de confiance des clients à l'égard de leurs banques, qui ont vu chuter leurs marges. Pour faire face à cette situation critique, le cabinet a recommandé aux banques de réviser leur politique de prix et leurs stratégies de relation avec les clients, afin d'être plus attentifs à leurs besoins et regagner leur confiance.

Pour reconquérir cette confiance perdue, la banque doit tout d'abord changer de comportement vis-à-vis de ses clients, qui, longtemps étaient considérés comme autant qu'individus que des produits vendus.

Aujourd'hui, la part du client est devenue aussi importante que la part du marché, et la prise en compte de la valeur client a donc évolué. D'une vision « produit », on est passé à une vision « client ».

### **I.3.1. Les principales formes de GRC :**

En général, il existe trois formes de la GRC : <sup>17</sup>

- La GRC analytique : vise à améliorer la connaissance et compréhension du client. Egalement appelée « Business Intelligence », la GRC analytique : analyse et exploite les données brutes de l'entreprise pour aider à la prise de décisions.
- La GRC opérationnelle : est centrée sur la gestion quotidienne de la relation avec le client à travers l'ensemble de points de contact (centres de contacts à distance par téléphone ou internet, outils de force de vente). Ainsi, la GRC opérationnelle coordonne les différents canaux d'interaction entre l'entreprise et ses clients.
- La GRC collaborative : se traduit par la mise en œuvre de techniques collaboratives destinées à faciliter les communications entre l'entreprise et ses clients ainsi que l'intégration avec les autres départements de l'entreprise.

---

<sup>17</sup>Lamarque Éric, DESGARETS Véronique « Management de la banque ; risques, relation client, organisation » Pearson éducations, France, (2005) ; Page 138/140.

# Chapitre Introductif

## I.3.2. Définition de GRC :

« La gestion de la relation client rassemble toutes les techniques et outils qui permettent d'entrer en relation avec les clients et les prospects, afin de les fidéliser et de leur proposer un produit ou service qui correspond le mieux à leurs besoins ». <sup>18</sup> Donc la GRC vise à créer et à entretenir une relation mutuellement bénéfique entre une entreprise et ses clients, dans le but de les fidéliser en leur offrant un service de qualité qu'il ne trouverait pas ailleurs.

Des auteurs proposent une autre définition plus complète de la GRC en tenant compte de ses trois dimensions: temporelle, relationnelle, et opérationnelle, de la façon suivante: « Le CRM est la capacité à bâtir une relation profitable sur le long terme avec les meilleurs clients en capitalisant sur l'ensemble des points de contacts par allocation optimale des ressources » <sup>19</sup>, ainsi, « La GRC doit permettre de construire une relation significative, à long terme, individualisée avec les bons clients qui généreront les revenus de demain, tout en assurant à moindre coût la relation des clients plus opportunistes » <sup>20</sup>

Les banques ont conçu des départements CRM au milieu de leur chaîne de production. En effet, la division de distribution (Marketing/ GRC) joue un rôle primordial dans le processus de production de services financiers ; celui de stocker les informations et d'étudier le comportement du client pour lancer des campagnes de marketing plus ciblées. La division des canaux de distribution, de sa part, à une place aussi importante que la division précédente, car elle permet d'interagir avec les clients à travers différents canaux de distribution dont l'objectif principal serait d'initier une relation client-bancaire personnalisé.

## I.3.3. Les avantages et les inconvénients :

- **Les avantages de la GRC :** <sup>21</sup>

La GRC apporte de nombreux avantages aux banques et aux clients comme suit :

- ✓ Avoir une meilleure connaissance des clients et ainsi une meilleure communication plus ciblée.
- ✓ Elargir le portefeuille clients.
- ✓ La GRC présente l'avantage d'améliorer la qualité des contacts et de fidéliser les clients.

---

<sup>18</sup>[www.talcod.net](http://www.talcod.net)

<sup>19</sup>LEFEBURE R, Venturi G. « Gestion de relation client » éditions Eyrolles, paris, (2005) ; Page 33.

<sup>20</sup> Idem ; Page 34.

<sup>21</sup>DENANTEUIL H. « avantages et inconvénients de la gestion de relation clients » 2014 ; Page 3.

# Chapitre Introductif

- ✓ La GRC permet également une plus grande productivité. En fidélisant ses clients, la banque passe moins de temps à conquérir de nouveaux clients et gagne donc du temps sur d'autres projets.
- ✓ La GRC joue un rôle clé dans les programmes de satisfaction par la collecte des informations de manière permanente, et la construction d'un reporting régulier sur le niveau de satisfaction des clients.
- ✓ Réduire les coûts de marketing direct.
- ✓ Améliorer la qualité de l'information et augmenter la valeur de l'institution bancaire par l'augmentation de la Valeur Actuelle Nette du client (VAN).

- **Les inconvénients de la GRC :**<sup>22</sup>

Malgré les avantages considérables de la GRC, il existe quelques inconvénients :

- ✓ Un mauvais choix d'outils peut rendre la GRC compliquée,
- ✓ La difficulté à mettre en place la GRC,
- ✓ L'excès de standardisation des logiciels de CRM,
- ✓ Le manque d'expérience et formation du personnel pour manier ces logiciels.

## **I.4. Les risques et les garanties bancaires :**

### **I.4.1. Les risques bancaires :**

Le risque est présent dans toutes les activités de l'économie il peut être important ou négligé selon l'activité. Les risques peuvent être définis comme un engagement portant une incertitude dotée d'une probabilité de gain ou de préjudice que celui-ci soit une dégradation ou une perte.

Le risque désigne un danger bien identifié, associé en l'occurrence à un événement ou une série d'événements, parfaitement descriptibles, dont on ne sait pas s'ils se produiront mais dont on sait qu'ils sont susceptibles de se produire dans une situation exposante. Il est aisé de comprendre pourquoi la notion de risque, ainsi définie, ne permet pas de décrire les situations d'incertitude et de se rendre compte des modalités de la prise de décision dans de tels contextes. On sait ce qu'on ne sait pas mais c'est à peu près tout ce que l'on sait : il n'y a pas de meilleure définition de l'incertitude.

---

<sup>22</sup>DENANTEUIL H ; op.cit. ; (2014); Page 4.

# Chapitre Introductif

Savoir anticiper, traquer les débordements potentiels, mettre en place un système de surveillance et de collecte systématique des données pour déclencher les alertes dès que des événements inhabituels se produisent la liste des mesures à prendre est longue, ce qui suggère que l'ignorance n'est pas une fatalité et que raisonner en terme d'incertitude, c'est déjà se donner les moyens d'en prendre la mesure.

Les risques bancaires sont les risques inhérents à l'activité bancaire qui peuvent entraîner des pertes dans l'entité.

## **I.4.2. Les types de risques bancaires :**

La banque est confrontée à des risques divers :

- **Les risques financiers :**

✓ Le risque de crédit : est défini comme le résultat de l'incertitude qu'a la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leur obligation très prosaïquement. Il existe pour la banque dès lors qu'elle se met en situation d'attendre une entrée de fonds de la part d'un client ou d'une contrepartie de marché.

✓ Le risque de liquidité : désigne l'insuffisance de liquidité bancaire pour faire face à ces besoins inattendus, en effet ce risque peut conduire à la faillite de la banque suite à un mouvement de panique des déposants, qui peuvent demander leur dépôt au même temps.

✓ Le risque de solvabilité : une banque est dite solvable lorsque, la valeur de ses avoirs dépasse ses exigibilités. Le risque de solvabilité est défini comme « L'incapacité de la banque à couvrir ses pertes éventuelles par ses fonds propres ». <sup>23</sup> Afin d'analyser ce risque il est indispensable d'étudier le niveau des fonds propres de la banque en enlevant les pertes. La réglementation prudentielle privilégie ce risque dans le but de sécuriser les avoirs déposés par la clientèle et éviter ainsi l'effet de contagion pouvant résulter de la défaillance d'une banque.

✓ Le risque de taux d'intérêt : « c'est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et hors-bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché », <sup>24</sup> il est important que les banques aient un bon système de gestion du risque de taux.

---

<sup>23</sup> Article « Exigences de fonds propres en regard des expositions bancaires sur les contreparties centrales » Juillet 2012 ; Page 7.

<sup>24</sup> JEAN-LUC QUEMARD, « Le risque de taux d'intérêt dans le système bancaire » 2005 ; Page 89.

# Chapitre Introductif

✓ Le risque de change : la banque supporte cette catégorie de risque lorsqu'elle se trouve face à une évolution défavorable de taux de change. Il est aussi remarquable qu'il existe une interaction entre le risque de change et le risque de prix.

✓ Le risque de marché : c'est une probabilité que la banque prête sur une opération d'octroi du crédit, les risques de marché font référence aux risques qui résultent d'une volatilité des rendements, des taux d'intérêt, de cours de charge et de la valeur de titres ou de matières premières.

- Les risques non financiers :

✓ Les risques réglementaire et légaux : parmi les risques auxquels doit faire face l'entreprise, on compte le risque réglementaire puisque le changement de loi ou de réglementation peut influencer directement sur la rentabilité d'un secteur économique.

✓ Le risque opérationnelle : le risque de pertes résultants des procédures internes inadaptées ou défaillantes d'erreurs humaines ou de défaillance des systèmes informatiques, d'événements extérieurs.

Le comité de Bâle avait défini ce risque comme « risque de pertes dues à l'indication ou la défaillance de processus internes dues au personnel ou aux systèmes ainsi que celles dues aux événements »<sup>25</sup>.

## **On trouve aussi d'autres risques :**

✓ Le risque économique : caractérisé par les crises économiques, par un replie général de l'activité économique.

✓ Les risques politiques : réside dans les révolutions, les guerres civiles.

✓ Le risque social : les troubles sociaux peuvent s'accompagner de grèves d'émeutes.

✓ Le risque naturel : les conséquences d'événements naturels.

## **I.4.3. La définition de la gestion des risques :**

La gestion des risques, ou l'anglicisme, management du risque est la discipline visant à identifier, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux activités d'une organisation, quelle que

---

<sup>25</sup>Les accords du Comité de Bâle.

# Chapitre Introductif

soit la nature ou l'origine de ces risques, puis à les traiter méthodiquement, de manière coordonnée et économique, afin de réduire et contrôler la probabilité des événements redoutés, et leur impact éventuel.

Autrement dit :

La gestion des risques est le processus qui permet d'identifier et d'évaluer les risques en vue d'élaborer un plan visant à minimiser et à maîtriser ces risques et leurs conséquences potentielles pour une entreprise. Les risques représentent une probabilité de perte ou de dommage. Leurs causes sont multiples : responsabilité légale, catastrophes naturelles, accidents, erreurs de gestion ou menaces relatives à la sécurité informatique.<sup>26</sup>

- **Étapes de la gestion des risques :**

**Identification des risques :** identifiez et décrivez les risques potentiels. Il peut s'agir de risques financiers, de risques pour l'exploitation. De risques liés aux projets, à l'activité et au marché, entre autres. Les risques identifiés doivent être consignés dans un registre des risques ou documentés dans un autre format.

**Analyse des risques :** déterminez la probabilité d'occurrence d'un risque grâce à l'analyse des facteurs et à la documentation de ses conséquences potentielles.

**Évaluation des risques :** déterminez l'importance d'un risque grâce aux audits internes et aux analyses de risques. Définir le niveau de risque acceptable ainsi que les éléments à traiter en priorité.

**Limitation des risques :** une fois le niveau de priorité et l'importance des risques déterminés, établir une stratégie de réponse qui vise à minimiser ou à maîtriser ces risques.

**Surveillance des risques :** les risques et les indicateurs de mesure doivent être suivis en permanence afin de garantir l'efficacité des plans de limitation et d'être alerté lorsqu'un risque devient une menace plus importante.

## **I.4.4. Les garanties bancaires :**

---

<sup>26</sup>BESSIS J ; « gestion des risques et gestion actif-passif de banque » ; Page 1-3.

# Chapitre Introductif

Une garantie est une assurance que le débiteur doit donner à son créancier, afin de certifier que le crédit souscrit sera bien remboursé. Il existe différentes formes de garanties dans le cadre d'un crédit, les garanties réelles et les garanties personnelles. Mais le type de garantie dépend surtout du risque encouru par le créancier et la nature du prêt.<sup>27</sup>

- **Typologie des garanties :**

On peut distinguer deux grands types de garanties : les garanties personnelles et les garanties réelles.

## **1- Les garanties personnelles :**

Elles sont définies comme l'engagement pris par une ou plusieurs personnes physiques ou morales qui s'engagent à régler le créancier si le débiteur n'y satisfait pas lui-même, elle se matérialise sous forme de cautionnement ou l'aval.

### **Le cautionnement :**

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même. Le cautionnement ne peut être constaté et prouvé que par écrit ». <sup>28</sup>

Il peut être simple ou solidaire.

Le cautionnement simple : la caution peut requérir le bénéfice de discussion ; le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.

Le cautionnement solidaire : la caution ne peut pas apposer au créancier le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution.

### **L'aval :**

L'aval est l'engagement d'une personne de payer tout ou une partie d'un montant d'une créance, généralement un effet de commerce.<sup>29</sup>

---

<sup>27</sup>[www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com)

<sup>28</sup> L'article 644 du code civil algérien.

<sup>29</sup> L'article 409 du code de commerce.

# Chapitre Introductif

## **2- Les garanties réelles :**

C'est un contrat par lequel un bien meuble ou immeuble est affecté à garantir le paiement d'une dette, pour assurer éventuellement le remboursement du créancier en cas de non-paiement. On distingue alors l'hypothèque et le nantissement.

### **L'hypothèque :**

L'hypothèque est un droit réel accessoire portant sur un bien meuble immatriculé ou en cours d'immatriculation et affecté à la garantie du paiement d'une dette.<sup>30</sup>

### **Le nantissement :**

Le nantissement c'est un acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien en garantie de sa dette, si le bien remis en garantie est un bien meuble nous parlons de gage, s'il s'agit des revenus d'un immeuble.<sup>31</sup>

---

<sup>30</sup>Bulletin officiel ; 24 novembre 2011 ; article 165.

<sup>31</sup>[www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com)

# Chapitre Introductif

## **Conclusion**

En conclusion, nous dirons que les banques jouent un rôle fondamental dans l'économie. Elles permettent de rapprocher les capacités et les besoins de financement de l'économie.

La banque est une organisation financière qui a un rôle économique et social important. Elle collecte des fonds du public et les distribuent sous forme de crédits. La nécessité et l'importance de cette activité est d'autant plus ressentie avec le développement économique et le besoin de financement. Grâce aux services et aux réponses qu'une banque apporte à sa clientèle, les entreprises notamment sollicitent massivement les services de cette dernière pour leurs financements.

# Chapitre II : Processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### Introduction

Une des principales cellules de toute agence bancaire est la cellule crédit : c'est le moteur de fonctionnement de toutes les banques. Cette cellule traite essentiellement les opérations de crédit qui, quant à lui constitue pour le banquier, l'essence même de son métier.

Le banquier, apportant son aide aux financements des entreprises pour l'octroi des crédits, intégrant dans le cycle de vie de l'entreprise qui atteint à la stabilité financière de l'entreprise, qui risque le non remboursement de crédit, à cet effet la banque est tenu d'attacher la plus grande importance aux risques afin de les identifier. Quelle que soit la rigueur et la pertinence de l'étude menée, le banquier ne pourra jamais éliminer tous les risques liés à son engagement, à cet effet, le recours aux garanties bancaires s'impose, les garanties matérialisent une promesse faite au banquier par le débiteur ou un tiers, sous la forme d'un engagement affecté à son profil.

Dans ce deuxième chapitre, nous allons d'abord parler des crédits en général. La seconde section traitera sur le crédit d'exploitation, enfin la troisième section exposera le montage et l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### II.1. Généralités sur les crédits :

#### II.1.1. Définition et caractéristiques du crédit bancaire :

✓ Définition du crédit :

Le mot crédit vient du mot latin « credere » qui veut dire faire confiance.

Faire un crédit, c'est faire confiance et mettre à la disposition de quelqu'un d'une manière effective un bien réel, ou un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien sera restitué dans un délai convenu le service ainsi rendu est rémunéré, compte tenu de l'attente du risque couru et de la nature du service en lui-même.<sup>32</sup>

Cette rémunération dans le domaine bancaire se dénomme « agios » ainsi le crédit c'est du temps et l'argent que la banque prête le temps en attendant l'argent (crédit par signature), et elle prête l'argent en attendant le temps (crédit par caisse).

« Constitue une opération de crédit pour l'application de la présente loi tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou en prendre. Dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie ». <sup>33</sup>

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne avec énumération de service rendu et les risques encourus.

Le crédit est l'essence de la création de richesse, il contribue l'expansion de l'activité économique en général, on peut dire que le crédit joue un rôle multiplicateur sur l'activité humaine, il est un moteur de l'économie c'est un facteur du développement des entreprises il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quelques soit leurs origines.

✓ Les caractéristiques du crédit :<sup>34</sup>

Le crédit résulte de la combinaison de quatre caractéristiques :

- ❖ La confiance : comme nous avons dit le mot crédit vient du mot grec « CREDERE » qui signifie « faire confiance », c'est la base de toute décision de crédit qui existe entre

---

<sup>32</sup>[www.definitions-finance.com](http://www.definitions-finance.com)

<sup>33</sup> Article 68 ; ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 ; portant sur « La monnaie et les crédits ».

<sup>34</sup> Michel Gaudin ; « le crédit aux particuliers » ; édition SEFI, Québec, 1996 ; Page 9.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

le prêteur et l'emprunteur, et se renforce grâce à la parfaite connaissance qu'elle acquière mutuellement les unes et les autres.

- ❖ Le temps : le crédit est consenti pour un certain temps, une certaine durée. L'acte de crédit se traduit par un décalage dans le temps de deux prestations, celle du prêteur et de l'emprunteur. Cette durée est d'ailleurs un des critères de classification des opérations de crédit ; ainsi on distingue :
  - Le crédit à très court terme : au jour le jour utilisé par les banques pour ajuster quotidiennement leur trésorerie,
  - Le crédit à court terme : de 3 mois à deux ans, utilisés par les ménages et les entreprises,
  - Le crédit à moyen terme : entre deux ans et sept ans,
  - Le crédit à long terme : plus de sept ans, concernant les ménages, les entreprises et les collectivités locales (communes, département...).
- ❖ La promesse de remboursement : C'est la contrepartie de la confiance que le banquier fait à l'emprunteur. Cette promesse signifie que ce dernier s'engage à rembourser le capital emprunté majoré d'intérêts.
- ❖ Le risque : La confiance n'a de sens que dans une situation de risque potentiel.

Les risques pour les banques :

- Le risque d'insolvabilité de débiteur ;
- Le risque d'immobilisation des fonds avancés ;
- Le risque spécifique lié à la gestion de banque (des taux, liquidités).

### II.1.2. Le rôle du crédit :<sup>35</sup>

Le crédit permet les échanges, stimule la production, encourage le développement et crée de la monnaie.

- Permet les échanges : permet d'assurer la continuité du processus de production et de commercialisation sur le marché interne ou externe.

- Stimule la production : permet au chef de l'entreprise d'acheter les outils de production adaptée et accroître la qualité ou la quantité de sa production.

---

<sup>35</sup>PETIT-DUTALLIS G. : « Le risque du crédit bancaire » ; Edition DUNOD ; Paris ; 1999 ; P.20.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Crédit instrument de création de la monnaie : les agents économiques disposent d'un crédit à vue dans une banque dont elle prête une part à un tiers, le processus de création monétaire s'établit on dit alors que « les crédits fond des dépôts ».

### II.1.3. Les type de crédits bancaires :

Face à la conjoncture économique actuelle, il est difficile pour un particulier de vivre sans recourir aux crédits proposés par les banques. Ceux-ci permettent en effet de couvrir les dépenses occasionnées par l'achat d'un véhicule, d'une maison, d'un terrain ou d'un équipement quelconque. Cependant, nombreux sont ceux qui ignorent les diverses formes possibles de cette technique de financement.

- **Les crédits bancaires pour les particuliers :**

Les banques proposent plusieurs formes de ces crédits, parmi lesquelles nous pouvons citer:

- **Le Crédit immobilier :**<sup>36</sup>

Le crédit immobilier au particulier est un prêt conventionnel à long terme destiné au financement d'un bien immeuble à usage d'habitation. Il est garanti, par une hypothèque de premier rang sur le bien financé ou un autre bien immobilier.

On peut considérer ces crédits comme étant des crédits d'investissement. L'octroi de ces derniers comporte un risque important, d'où ressort la nécessité d'examiner d'une manière très approfondie tous les aspects du projet présenté par le promoteur (l'aspect technique, financier, commercial...). Il faudrait également examiner minutieusement la situation de ce promoteur. En cas d'acceptation du projet, une convention de crédit est signée entre le promoteur et la banque prédisant le montant du crédit, la durée, le taux d'intérêt, nature et modalités de remboursement (échéances constantes, progressive ou dégressive) et la période du différé en cas de son existence.

- ✓ Les types de crédits immobiliers :

### **Les crédits aux promoteurs publics :**

C'est des crédits octroyés au promoteur public pour la réalisation des programmes immobiliers initiés par l'Etat. A cet effet, ces crédits sont soumis à une réglementation

---

<sup>36</sup>Philippe N. : « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1er édition ; De Boeck université ; Bruxelles ; 2004 ; P.50.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

spécifique et bénéficient d'avantages spéciaux en termes de taux d'intérêt, de la durée de l'emprunt, de la période du différé.

### **Les crédits aux promoteurs privés :**

Les crédits aux promoteurs privés sont soumis aux lois du marché et ne bénéficient d'aucun avantage spécifique. De ce fait, les initiatives de la promotion immobilière privée sont très limitées. Ce qui est démontré par le nombre de crédits sollicités par celle-ci comparée au nombre de crédits sollicités par la promotion publique.

#### **- Le crédit à la consommation**

Le crédit à la consommation est un nouveau produit bancaire permettant aux particuliers d'acquérir, sous certaines conditions, des équipements domestiques fabriqués et/ou montés, ou des produits importés tel que les automobiles par le recours à des facilités de paiement. Cette forme du crédit est accordée aux résidents sur le territoire national, avec une activité stable et un revenu régulier. Le montant du crédit peut aller jusqu'à 70% du coût total du bien acheté.<sup>37</sup>

✓ Les types de crédits à la consommation :

#### **Le prêt personnel :**

Le prêt personnel permet l'achat de biens sans justificatif. Ainsi l'emprunteur dépense la somme empruntée comme il l'entend pour financer les projets de son choix. Le crédit personnel peut donc servir à équilibrer la trésorerie, mais aussi pour des achats divers (meubles, véhicule), des travaux ou un voyage. La durée et le montant du prêt sont définis au départ, ils ne sont pas modulables par la suite. Cela permet à l'emprunteur de savoir à l'avance combien il remboursera chaque mois et quand son prêt se terminera.

#### **Le crédit affecté :**

Le crédit affecté concerne un achat spécifique. L'emprunteur doit expliquer et justifier son achat. La somme empruntée doit alors être exclusivement dépensée pour l'acquisition de ce bien. Si la vente ne se fait pas, le crédit est par conséquent annulé.

#### **Le crédit renouvelable :**

---

<sup>37</sup> Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 25<sup>ème</sup> édition ; DUNOD ; Paris ; 2008 ; P.149

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Le crédit renouvelable, il est fait pour financer les dépenses du quotidien. L'emprunteur utilise la partie du crédit qu'il souhaite, il n'est pas obligé d'utiliser toute la somme. Les intérêts ne sont alors prélevés que sur la somme utilisée. Si les conditions du crédit renouvelable sont plus souples, en contrepartie le taux est variable.

### **La location avec option d'achat (LOA) :**

La LOA est particulièrement utilisée pour l'achat d'une voiture neuve. L'emprunteur loue à l'organisme de prêt le véhicule pendant une durée donnée en versant des mensualités. À la date définie par le contrat, l'emprunteur peut choisir d'acheter le bien au prix fixé préalablement, ou bien de le rendre au loueur.

### **Le crédit gratuit :**

Comme son nom l'indique, le crédit gratuit induit un taux d'intérêt nul pour l'emprunteur. La somme empruntée est donc égale à la somme remboursée. Il rentre dans le champ du crédit à la consommation si la durée de remboursement dépasse 3 mois.

- **Crédit bancaires aux entreprises :**

Ils se composent des crédits que les banques accordent aux entreprises ; Parmi ces crédits nous avons : le crédit-bail, le crédit d'exploitation, le crédit d'investissement.

- **Le crédit-bail :**

« Le crédit-bail est le contrat par lequel une personne, le crédit bailleur, met un meuble à la disposition d'une autre personne, le crédit-preneur, pendant une période de temps déterminée et moyennant une contrepartie ». <sup>38</sup>

Le crédit-bail est une technique contractuelle par laquelle une entreprise acquiert, sur la demande d'un client la propriété de biens d'équipement mobiliers ou immobiliers à usage professionnel, en vue de les donner en location à ce dernier pour une durée déterminée et en contrepartie de redevances ou de loyers.

✓ Les typologies du crédit-bail :

### **Le crédit-bail financier :**

Le crédit-bail financier est un crédit-bail où le bailleur recouvre la totalité de son investissement et sa marge bénéficiaire tout en moyennant le paiement des loyers. Il se

---

<sup>38</sup>l'article 1842 du Code civil du Québec

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

distingue des autres crédits-bails par le fait que les avantages et risques liés sont contractuellement transférés au locataire, et ce, même si la propriété du bien n'est pas transférée.

### **Le crédit-bail opérationnel :**

Les loyers ne permettent qu'un amortissement partiel du capital initial et il est nécessaire de placer un complément de revenu dès la fin du contrat de location qui doit être inférieur à la durée de vie économique probable du bien.

Le complément de revenu doit alors provenir de la revente de l'équipement ou par un nouveau contrat de location. La valeur résiduelle est alors inférieure à celui du marché.

### **Le crédit-bail immobilier :**

Le crédit immobilier est apparu grâce à l'extension des crédits-bails mobiliers. Les bailleurs se sont mis à acheter ou à construire des biens immobiliers dans le but de les louer tout en demeurant propriétaires des biens. Ce type de crédit-bail est caractérisé par une longue durée de contrat entre 15 et 25 ans avec un loyer indexé ou révisable.

### **Crédit-bail mobilier :**

Le crédit-bail mobilier consiste à la location d'un bien mobilier comme un équipement ou différents matériaux achetés par le crédit bailleur dans le but d'être loués par le preneur ou le locataire. Le bien est alors loué pour une période déterminée entre 3 et 7 ans et le crédit bailleur reste propriétaire du bien sauf dans une situation d'achat.

#### **- Les crédits d'exploitations :**

Le crédit d'exploitation est destiné à combler les décalages de trésorerie qui se produisent durant le cycle d'exploitation des entreprises.

NB : Ce point fera l'objet d'une étude détaillée dans la section suivante.

#### **- Le crédit d'investissement :**

Les crédits d'investissements sont des crédits destinés à financer la partie haute du bilan. Ils sont remboursés et assurés essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée d'un crédit d'investissement à moyen terme est de deux à sept ans. Au-delà commence le crédit d'investissement à long terme, crédit qui ne dépasse que rarement vingt ans.

Ce type de crédit revêt diverses formes qui sont en fonction des besoins exprimés et de leur échelonnement dans le temps. C'est pourquoi ; les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et long terme.<sup>39</sup>

---

<sup>39</sup>[www.crelan-be.fr](http://www.crelan-be.fr)

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- ✓ Les types de crédits d'investissement :

### **Les crédits à moyen terme (CMT) :<sup>40</sup>**

Les crédits à moyen terme d'investissement s'inscrivent dans la fourchette de deux (2) à sept (7) ans. Ils sont essentiellement accordés pour l'acquisition de biens d'équipement léger c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Les CMT peuvent être réescomptables, mobilisables ou non mobilisables.

- ✓ Les CMT réescomptables :

Ce crédit est caractérisé par la souscription de l'investisseur d'un billet à ordre qui va servir à reconstituer les fonds engagés par la banque, en procédant à son réescompte auprès de la banque d'Algérie, et soulager ainsi sa trésorerie.

- ✓ Les CMT mobilisables :

La mobilisation d'un crédit, c'est la possibilité pour la banque qui l'accorde de se financer auprès de la banque centrale qui lui accorde un découvert ; ce procédé de financement donne lieu à une émission monétaire.

- ✓ Les CMT non mobilisables :

Ce sont des crédits à moyen terme ordinaire, distribués par la banque sous l'appui de la banque d'Algérie. Ils sont plus simples mais plus coûteux que le crédit à moyen terme mobilisable, car ils impliquent pour la banque des prises de garantie.

### **Le crédit à long terme :**

Ce crédit est destiné à financer des immobilisations lourdes des PME, notamment des constructions comme : bâtiment, isolation, terrain ... la durée de vie entre 7 à 15 ans.

La distribution de ce crédit se fait généralement sous forme de prêts mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés tel que : les banques d'affaires, les banques de dépôts, les banques commerciales.<sup>41</sup>

En Algérie, les crédits à long terme n'étaient jamais octroyés aux PME du secteur privé, mais avec la loi 82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement économique privé, ce financement est devenu possible.

Les crédits à long terme doivent être assortis de garanties réelles ou personnelles. En pratique, ces garanties sont souvent représentées par l'hypothèque des biens financiers.

### **❖ Le financement du commerce extérieur :**

- **Le financement des importations « crédit documentaire » :**

---

<sup>40</sup>Farouk BOUYAKOUB; "L'entreprise et le financement bancaire" ; Edition Casbah, Alger, 2001 ; Page 252-254.

<sup>41</sup> DESCLOS Denis, « instruments de crédit des PME », Edition économisa, 1999 ; Page 65.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Le crédit documentaire est un engagement par signature pris par la banque de l'importateur pour garantir à l'exportateur le paiement d'une marchandise (ou l'acceptation d'une traite) contre remise des documents attestant de l'expédition et de la qualité des marchandises prévues au contrat.

Les opérations de crédit documentaire sont régies par les Règles et Usances Universelles du Crédit Documentaire Brochure 500 (RUU 500).

✓ Les types de crédits documentaires :

Selon le degré de sécurité croissant pour l'exportateur et du coût plus élevé pour l'importateur, les crédits documentaires sont classés en trois (03) catégories :

### **Le crédit documentaire révocable :**

Ce type de crédit peut être annulé ou modifié à tout moment par la banque émettrice à son initiative ou à celle de l'importateur sans que le vendeur ne puisse s'y opposer. Il est rarement utilisé puisqu'il ne procure pas la garantie voulue par l'exportateur.<sup>42</sup>

### **Le crédit documentaire irrévocable :**

C'est un crédit qui ne peut être annulé ou même modifié par la banque émettrice sans l'accord conjoint de l'importateur et de l'exportateur, tant que la validité n'a pas expiré. Il crée donc pour la banque émettrice un engagement ferme de payer.<sup>43</sup>

### **Le crédit documentaire irrévocable et confirmé :**

Ce type de crédit assure à l'exportateur deux engagements de paiement indépendants : celui de la banque émettrice et celui de la banque confirmatrice. Cette forme de crédit documentaire est la plus utilisée dans notre pays comme instrument de règlement des importations.<sup>44</sup>

- **Le financement des exportations :**<sup>45</sup>

### **Techniques de financement à court terme :**

- Le crédit de préfinancement :

Le crédit de préfinancement est un crédit de trésorerie accordé par une banque à un exportateur afin de lui permettre de financer des besoins courants ou exceptionnels résultant de son activité exportatrice avant l'expédition des marchandises.

---

<sup>42</sup> Article 9 des règles et usances uniformes 500.

<sup>43</sup> Article 10 des règles et usances uniformes 500.

<sup>44</sup> Idem.

<sup>45</sup> Mémoire MERAD Yasmine, MENSOURI Celia ; « Les opérations de crédit bancaire » ; Promotion 2014/2015 ; Page 38-39

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Il est consenti en contre partie de la remise, par le bénéficiaire, de traites mobilisables auprès de la banque centrale

- La mobilisation des créances nées sur l'étranger :

La mobilisation de créances nées sur l'étranger est un crédit permettant aux exportateurs ayant accordé à leurs acheteurs étrangers des délais de paiement à court terme, d'obtenir le financement du montant des créances qu'ils détiennent, à partir du moment où celles-ci existent juridiquement.

Ce financement est généralement assuré par les banques moyennant la négociation de lettres de change.

- Les avances en devises :

L'avance en devises est un crédit qui permet aux exportateurs de disposer des montants de leurs créances libellées en la devise de facturation, dans le but d'éliminer le risque de change.

Cette avance peut être consentie dans une devise autre que celle du contrat commercial.

### **Techniques de financement à moyen et long terme :<sup>46</sup>**

- Le crédit fournisseur :

Le crédit fournisseur est un prêt bancaire accordé directement à l'exportateur lui permettant d'octroyer des différés de paiement aux importateurs. Il lui permet d'escompter sa créance et d'encaisser, au moment de la livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur étranger.

- Le crédit acheteur :

C'est une ouverture de crédit par laquelle une banque du pays exportateur s'engage à réaliser un prêt, directement à son client étranger, afin qu'il acquière des biens et/ou services auprès du fournisseur du pays exportateur.

La formule de base du crédit acheteur s'articule, par conséquent, autour de deux contrats ; le contrat commercial entre le fournisseur et l'acheteur d'une part, et l'ouverture du crédit entre le banquier du pays exportateur et l'acheteur emprunteur d'autre part.

---

<sup>46</sup> Mémoire MERAD Yasmine, MENSOURI Celia ; « Les opérations de crédit bancaire » ; Promotion 2014/2015 ; Page 40.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### II.2. Le crédit d'exploitation :

#### II.2.1. Définition du crédit d'exploitation :

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme, accordés habituellement par des banques ou des fournisseurs aux entreprises permettant de financer des actifs circulants dits aussi valeurs d'exploitation.

Durant son cycle d'exploitation, une entreprise a besoin de liquidité pour couvrir ses dépenses et les trous de trésorerie liés aux délais de paiement qu'elle accorde à ses clients.

Parmi les solutions auxquelles recourent les entreprises pour lisser ces insuffisances ponctuelles de capitaux à court terme, on peut citer le crédit d'exploitation.

Il permet de financer l'actif circulant du bilan en procurant aux entreprises les liquidités nécessaires aux paiements à court terme en attendant qu'elles recouvrent des créances facturées.

Dans ce qui va suivre, nous allons nous consacrer à illustrer les deux types de crédits les plus utilisés : Les crédits par caisse et Les crédits par signature.

- Les crédits par caisse : qui seront présentés en deux volets :
  - Les crédits globaux : découverts, facilité de caisse, etc.
  - Les crédits spécifiques : avances sur titres, sur factures, sur marché public...etc.
- Les crédits par signature tels que les cautions et crédits documentaires.

#### II.2.2. Les types de crédit d'exploitation :

- **Les crédits d'exploitation par caisse (directs) :**

Ce sont des crédits qui donnent lieu à des décaissements certains de la part du banquier. Lorsque l'objet de ces crédits n'est pas précisé par l'entreprise, on parle de crédits « globaux ».

Quand leur objet est clairement avancé par l'entreprise, et qu'il porte sur des postes précis de l'actif circulant, les crédits d'exploitations sont dits « spécifiques ».

##### **A. Crédits globaux :**

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Ils sont généralement appelés crédits par caisse ou crédits en blanc car :

- Ils sont utilisables par le débit d'un compte,
  - Ils ne sont assortis d'aucune garantie sauf la promesse de remboursement du débiteur.
- Ce sont donc, des concours à risque très élevé.

On peut distinguer parmi les crédits d'exploitation globaux 4 types : la facilité de caisse, le découvert, le crédit relais, le crédit de compagnie.

### 1. La facilité de caisse :

Elle finance les décalages de trésorerie de courte durée entre les dépenses et les recettes liée au cycle d'exploitation. Le montant maximum d'une facilité de caisse dépend du cout d'achat mensuel de l'entreprise et ne doit pas dépasser 15 jours de cout d'achat, en général il représente 60% à 70% du cout d'achat mensuel.

Les avantages :

- Domiciliation des flux de recette de l'emprunteur dans nos guichets.
- Crédit recouvrable à très court terme et donc le risque de liquidité est minimisé.

Les inconvénients :

- Il pèse directement sur la trésorerie de la banque (crédit non réescompté).
- Aucune sûreté réelle ou personnelle (crédit à blanc).

### 2. Le découvert :

« Le découvert consiste pour le banquier, à laisser le compte de son client devenir débiteur dans la limite d'un maximum qui, le plus souvent, est fixé à titre indicatif sans qu'il y ait engagement d'assurer le concours pendant une période déterminée. Le découvert prolonge, en quelque sorte le service caisse rendu par le banquier et a pour objet de compléter un fond de roulement ».<sup>47</sup>

Destiné à financer la trésorerie due à une insuffisance du fond de roulement de l'entreprise. Le découvert est un crédit qui rentre dans les catégories des mises à la disposition de la clientèle. Le banquier autorise que le compte de sa relation évolue en position débitrice à

---

<sup>47</sup> BRANGER J., « Traité d'économie bancaire, 2. Instruments juridiques - techniques fondamentales », Presses Universitaires de France, Paris, 1975.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

concurrence d'un plafond et pendant une période de quelques semaines à quelques mois selon les besoins à satisfaire.

On distingue deux types de découvert bancaire : le découvert simple et le découvert mobilisable.

- Le découvert simple :

Le client est autorisé à faire passer son compte en position débitrice dans la limite du plafond autorisé qui dépasse rarement les quinze (15) jours du chiffre d'affaire, les agios seront par la suite décomptés sur le montant utilisé.

- Le découvert mobilisable :

Dans ce cas le découvert accordé est mobilisé par un Billet à Ordre de 90 jours renouvelables, la banque pourra ensuite réescompter l'effet auprès de la Banque d'Algérie (B.A). En plus l'effet représente une garantie au profit de la banque en cas de défaillance du débiteur. Les agios seront décomptés sur le montant utilisé

### **3. Le crédit relais :<sup>48</sup>**

Ce type de crédit sert à financer la réalisation d'une opération extérieure ou l'activité de l'entreprise qui lui permet d'anticiper un rentré de fond qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.

Le banquier doit être assuré de la réalisation de l'opération et limité son aide à un certain pourcentage de son montant, le reste lui permettant de calculer les intérêts sensés le rémunérer.

Le banquier s'expose à deux risques :

- L'opération devons assuré le remboursement du crédit ne se réalise pas.
- Les fonds provenant de l'opération sont détournés du remboursement du crédit.

### **4. Le crédit à campagne (Saisonnier) <sup>49</sup>:**

Le crédit de campagne est un concours accordé aux entreprises qui ont une activité saisonnière pour financer leurs charges d'exploitation liées à un cycle de production. Ce type

---

<sup>48</sup> Mémoire MERAD Yasmine, MENSOURI Celia ; « Les opérations de crédit bancaire » ; Promotion 2014/2015 ; Page 12-13

<sup>49</sup> Ibid.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

de concours est généralement utile pour les entreprises dont leurs activités, sont soumises à une distorsion entre leurs productions et leurs ventes.

L'entreprise qui sollicite un tel crédit, doit soumettre obligatoirement à sa banque un plan de financement de la campagne, qui fera apparaître, mois par mois, les dépenses et les recettes prévisionnelles de la campagne. Le remboursement du crédit se fera au fur et à mesure des ventes.

Le banquier court deux importants risques :

- ✓ Un risque d'immobilisation du crédit due à la mévente de la marchandise non périssable. Dans ce cas le remboursement sera retardé.
- ✓ Un risque de non remboursement engendré par la mévente d'une marchandise périssable, provoquant une perte qui compromettrait le remboursement du crédit.

### **B. Les crédits d'exploitation spécifiques :**

« Ce sont des crédits destinés à financer un poste bien déterminé de l'actif circulant d'une entreprise ». Autrement dit, « ils ont un objet bien précis et particulier qui constitue en lui-même une garantie de remboursement ». <sup>50</sup>

Les risques que prend le banquier lors de ces opérations sont d'ordre commercial :

- Le dénouement du crédit est tributaire de la capacité de l'entreprise à mener à bien les opérations traitées avec les tiers.
- Des qualités morales et financières des mêmes clients de l'entreprise, d'autre part.

#### **1. Avance sur marchandise :**

L'avance sur marchandise est un crédit par caisse qui finance un stock. Il s'agit d'un financement garanti par des marchandises remises en gage au banquier (créancier) qui doit s'assurer de la nature, la qualité et la valeur de la marchandise qu'il finance.<sup>51</sup>

#### **2. Avances sur titre :**

Avances sur titres sont des garanties par des titres négociables faciles, ces avances doivent être limités à 80% maximum du montant des créances en garantie. Elles donnent lieu à la souscription par le bénéficiaire d'un billet à ordre devant faire l'objet d'une opération d'escompte.

---

<sup>50</sup> Mémoire MERAD Yasmine, MENSOURI Celia ; « Les opérations de crédit bancaire » ; Promotion 2014/2015 ; Page 13

<sup>51</sup> BENHALIMA A. Pratique des techniques bancaires - Référence à l'Algérie, Editions DAHLEB

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Le banquier doit analyser la situation fiscale et parafiscale à travers l'extrait de rôle des mises à jour des cotisations sociales.

### **3. Avance sur le marché public :**

« Les marchés publics sont des contacts conclus par un entrepreneur et une administration publique en vue de la réalisation des travaux d'exécution, de livraison des fournitures et prestations de services »<sup>52</sup>

### **4. Avances sur factures :**

L'avance sur facture est une technique réservée aux entreprises qui travaillent avec l'administration pour leur permettre de mobiliser le poste client « administration ».

Pour les entreprises ce type d'avance se matérialise par un découvert garanti par le nantissement des titres qu'elle possède.

### **5. L'escompte commercial :**

L'escompte est l'opération du crédit à court terme par laquelle un banquier escompteur paie le montant d'un effet de commerce, son client qui en est porteur. Le banquier prélève sur ce montant une somme elle-même appelée « escompte ».

L'escompte est une opération qui consiste pour le banquier à racheter d'une entreprise les effets de commerce, dont elle est porteuse, avant l'échéance et moyennant le paiement d'agios, l'escompte fait donc intervenir trois parties :

- L'entreprise bénéficiaire de l'effet, appelée « le cédant ».
- Le débiteur de l'effet, appelé « le cédé ».
- Le banquier, qui est appelé « le cessionnaire ».

L'opération d'escompte présente quelques caractéristiques, à savoir :

- La compétence des tribunaux de commerce en cas de non-paiement de la traite à l'échéance.
- La procédure juridique ne pourrait, toutefois, être étonnée qu'auprès de l'établissement d'un « protêt faute paiement ».
- Le transfert juridique de la provision est entre les mains de l'endossataire.

---

<sup>52</sup> Cours de marché des capitaux 4<sup>ème</sup> année MBF

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- La solidarité de la créance. La contre-passations des effets impayés fait prendre à la créance sous caractère combiné.

Les avantages d'escompte :

- C'est une opération du crédit qui est protégée par les dispositions du droit bancaire.
- La banque a la possibilité, sous certaines réserves, de négocier le papier escompté à la banque centrale si, elle a des besoins de la trésorerie.
- Uniquement des effets pour les périodes inférieurs à 90 jours sont réescomptés.

### • Les crédits d'exploitation par signature (indirects) :

Le crédit par signature est une autre alternative qui permet au banquier de soulager la trésorerie de l'entreprise.

Il s'agit pour le banquier de prêter simplement sa signature sans avoir à supporter des charges immédiates de trésorerie. Cet engagement peut entraîner des décaissements importants en cas de défaillance du débiteur principale à la différence des crédits par caisse figurant au bilan.

Les crédits par signature se présentent sous quatre (04) formes :

#### A. L'aval :

L'aval est « un cautionnement solidaire, c'est-à-dire un engagement de payer pour le compte d'un tiers si ce dernier ne s'acquitte pas. Il est donné, obligatoirement, par signature manuscrite, sur une lettre de change, un billet à ordre et même sur un chèque. »

« L'aval est un engagement fourni par un tiers (généralement la banque) qui se porte garant de payer tout ou une partie du montant d'une créance, généralement un effet de commerce, en cas de défaillance du principal obligé à l'échéance. »<sup>53</sup>

#### B. L'acceptation :

L'acceptation d'une banque est l'engagement du banquier à payer à son échéance une traite tirée sur lui. Elle se traduit par l'opposition de la mention « bon pour acceptation » où une forme équivalente au recto de l'effet de commerce suivie par la signature du banquier.

La différence entre l'acceptation et l'aval réside dans le fait que le banquier accepteur devient le principal obligé vis-à-vis du créancier.

---

<sup>53</sup> BOUYAKOUB FAROUK « l'entreprise et le financement bancaire » page 235

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### C. Le cautionnement :

« Le cautionnement est un contrat par laquelle une personne garantie l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »<sup>54</sup>

La caution peut avoir objet :

- De différé des paiements : de l'obligation cautionnée ou de la caution d'enlèvement.
- D'éviter les paiements : C'est le cas, de la caution d'adjudication.
- D'accélérer des rentrées de trésorerie : Il s'agit, ici, de la caution de remboursement.

On peut distinguer deux formes de cautionnement, qui sont :

- **Le cautionnement simple** : la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.
- **Le cautionnement solidaire** : la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéfice de discussion. Le créancier peut poursuivre, indifféremment, le débiteur principal ou la caution.

### D. Le crédit documentaire :

C'est un acte de confiance, comportant l'échange de deux prestations dissociées dans le temps ; biens et moyens de paiement contre promesse ou perspective de paiement ou de remboursement.<sup>55</sup>

La particularité du crédit documentaire réside dans le fait qu'il peut être :

- **Révocable** : La banque peut revenir sur son engagement, et ce, avant l'exportation des marchandises.
- **Irrévocable** : La banque peut revenir sur son engagement que d'abord parties.
- **Notifié** : la banque est seule engagée.
- **Confirmée** : L'engagement de la banque est conforté par celui d'un correspondant dans le pays de l'exportateur.

---

<sup>54</sup> Gerald ROUYER, ALAIN-CH « la banque et l'entreprise » paris 1999 page 95

<sup>55</sup> CHEHRIT k. les crédits documentaires 2007 page 114

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Les avantages et les inconvénients du crédit par signature :

### **Pour la banque :**

Au titre des avantages pour la banque, les engagements par signature rapportent des commissions, n'entraînent pas de décaissement à leur mise en place, et permettent à la banque de se subroger dans les droits du créancier de son client. Au titre des inconvénients, les engagements par signatures sont des risques difficiles à maîtriser et leur suivi est lourd.

### **Pour le client :**

L'engagement de la banque valorise son image de marque et permet une meilleure gestion de sa trésorerie. Cependant, les frais financiers et les garanties exigées de fonds en constitution de provision sont des inconvénients liés à l'engagement qu'il obtient de la banque.

## **II.3. Montage et l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation :**

### **II.3.1. Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation :**

Check liste (La liste de documents) données par une banque (BNA) pour faire un crédit d'exploitation :

#### **a. Documents juridiques et administratifs :<sup>56</sup>**

- ✓ Demande écrite et signée par le client ou par un gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées.
- ✓ Copie des statuts juridiques et du BOAL pour les personnes morales.
- ✓ PV de l'assemblée générale des associés et/ou du conseil d'administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties.
- ✓ CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité. Dans le cas d'un gérant ou associé étranger, carte professionnelle délivrée aux étrangers exerçant sur le territoire national une activité commerciale, industrielle, artisanale ou une profession libérale.
- ✓ Registre de Commerce en cours de validité.
- ✓ Justificatif d'occupation du local (ou du site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession).
- ✓ Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.
- ✓ Consultation de la Centrale des Risques (formulaire à renseigner en agence).

---

<sup>56</sup> Check liste donné par la Banque

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### **b. Documents fiscaux et parafiscaux :<sup>57</sup>**

- ✓ Extrait de rôle de moins de trois (03) mois (apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'un dû fiscal).
- ✓ Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité (accompagnés d'un calendrier de remboursement, en cas d'un dû parafiscal).

### **c. Documents comptables et financiers :<sup>58</sup>**

- ✓ Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes).
- ✓ Plan de trésorerie mensuel prévisionnel, en cas de demande de crédit de trésorerie.
- ✓ Rapport commissaires aux comptes (pour les SARL et SPA).
- ✓ Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- ✓ Bilans d'ouverture et bilans prévisionnels pour les entreprises en phase de démarrage
- ✓ Situation comptable intermédiaire.

### **II.3.2. Identification du demandeur de crédit :**

L'identification du demandeur de crédit constitue l'étape primordiale dans le processus d'étude et d'analyse d'un dossier de crédit.

Avant d'entamer l'analyse des documents comptables et financiers, il est nécessaire pour le banquier d'avoir une idée générale sur le contexte professionnel dans lequel l'entreprise évolue.

Il est amené à identifier l'entreprise avec :

- L'histoire de l'entreprise.
- Entité juridique et économique.
- Entreprise et son environnement.
- Relation banque et demandeur de crédit.

#### **➤ L'histoire de l'entreprise :**

La connaissance du passé de l'entreprise permet au banquier d'avoir des renseignements sur l'ancienneté et l'expérience de l'entreprise dans son domaine d'activité,

---

<sup>57</sup>Check liste donnée par la banque

<sup>58</sup> Ibid.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

La connaissance de l'historique de l'entreprise se réalise à travers plusieurs éléments :

- Date de création.
- La modification éventuelle de sa forme juridique.
- L'évolution de son capital.
- La domiciliation aux guichets de la banque.

### ➤ **Entreprise entité juridique :**

Le risque de non recouvrement des créances pour le banquier diffère selon la forme juridique de l'entreprise en question.

Deux types d'entreprise peuvent être distingués :

**L'entreprise individuelle :** Elles sont caractérisées par le fait que leur capital est détenu par une seule personne, elles n'ont qu'un seul propriétaire qui est solidairement et indéfiniment responsable vis-à-vis des tiers.

Ces entreprises ne sont pas dotées d'un organe de contrôle.

**Les sociétés :** Selon la responsabilité des associés, on peut distinguer :

#### ✓ Sociétés de personnes :

Il s'agit des sociétés au nom collectif (SNC) et des sociétés en commandite simple. Les associés sont engagés indéfiniment et solidairement sur leurs biens personnels.

#### ✓ Sociétés de capitaux :

Il s'agit des sociétés à responsabilités limitées (SARL), des sociétés par actions (SPA) et des sociétés en commandite par actions. Dans ce cas, la responsabilité des associés est limitée à concurrence de leurs apports.

### ➤ **Entreprise entité économique :**

#### ▪ Les moyens mis en œuvre :

La performance d'une entreprise dépend des moyens de production dont elle dispose, notamment les moyens humains, matériels et financiers.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

**Les moyens humains :** Le banquier doit accorder une grande importance à l'organisation de la fonction ressources humaines de l'entreprise, le banquier doit analyser cette dernière avec prudence tout en s'appuyant les points suivants :

- Les dirigeants.
- L'encadrement.
- Le personnel.

**Les moyens matériels :** l'ensemble des outils de production, le banquier doit s'interroger sur la durée de vie des équipements, la propriété des locaux, le réseau de distribution, etc.

**Les moyens financiers :** sont ses fonds propres et les concours accordés par les tiers. Le banquier doit mener une analyse approfondie sur ces ressources.

- Le produit :

Le produit doit constituer le centre d'intérêt du banquier, et ce, en s'interrogeant sur la qualité du produit, sa technique de fabrication, sa diversité et son avenir sur le marché.

Le banquier doit s'interroger sur le cycle de vie et le degré de la concurrence et l'existence de produits de substitution, sa qualité et son processus de fabrication.

### ➤ **L'entreprise et son environnement :**

L'entreprise doit être vue comme une organisation complexe, créée et animée par des hommes, ouverte sur son environnement et qui est en interaction perpétuelle avec lui.

Le banquier, pour compléter son analyse et pour mieux cerner le risque inhérent au crédit, doit s'intéresser aux points suivants :

- L'environnement économique et social.
- Le marché.
- Les partenaires de l'entreprise.
- Les concurrents.
- Les perspectives de développement.

### ➤ **Relation banque et demandeur de crédit :**

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

La confiance que le banquier s'inspire de son client ne dépend pas uniquement de la performance et de la compétence de son entreprise, mais également de la nature de la relation qu'ils entretiennent.

- Les mouvements d'affaires confiés à la banque :<sup>59</sup>

Le mouvement d'affaires confié par le client à sa banque reflète le degré de fidélité et de confiance qu'il a en son banquier, il doit procéder à la vérification de la centralisation de son chiffre d'affaires au niveau des guichets de l'agence.

**Le mouvement d'affaires confiés =  $\sum$  (versements en espèces + virement reçus + remise des chèques et effets) donc c'est  $\sum$  mouvements crédit du compte – débloqué de prêts**

-Mouvement confié = CA déclaré : une du CA au niveau du compte du client, et c'est le cas idéal.

- Mouvement confié < CA déclaré : soit il s'agit d'une fausse déclaration du CA ou d'une non centralisation du CA, c'est-à-dire que le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques, ou encore le client réalise des transactions en espèce.

- Mouvement confié > CA déclaré : il s'agit d'une fausse déclaration du CA, ou d'une réalisation d'opérations hors exploitation.

- Les incidents de paiements :

L'inexistence d'incidents de paiement va donner une image sur la moralité, la solvabilité et le sérieux du client.

Les incidents de paiements concernent :

- Les émissions de chèques sans provision.
- Le non-paiement d'une traite à échéance.

---

<sup>59</sup>[www.ummto.com.traitementcredit-d'exploitation](http://www.ummto.com.traitementcredit-d'exploitation)

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Le non-paiement d'une dette privilégiée.

Les incidents de paiements généralement sont sanctionnés par un **avis à tiers détenteur** ou une **saisie-arrêt**.

### II.3.3. L'analyse financière :

L'analyse financière a pour but d'étudier les points forts et les points faibles d'une entreprise en s'appuyant sur les documents comptables, l'analyse doit être portée sur les comptes deux (2) et trois (3) derniers exercices et il ne s'agit pas d'étudier tous les chiffres et tous les comptes mais regrouper plusieurs.

#### Les documents comptables :

Les documents comptables désignent l'ensemble des supports qui servent à la tenue de la comptabilité de l'entreprise.

- Le bilan :

Le bilan peut être défini comme étant un document comptable qui dresse à une date donnée la situation patrimoniale de l'entreprise.

« Le bilan donne un aperçu de la situation de l'entreprise à un moment donné, mais c'est également un document important pour les institutions prêteuses lors de l'évaluation des demandes de prêt », explique Fanny Cao, conseillère principale, développement de produits à BDC. On peut désigner deux formes : le bilan comptable et le bilan financier.

#### Le bilan comptable :

Le bilan comptable fait partie des états financiers d'une entreprise, il se présente sous forme de tableau équilibré divisé en deux part :

- ✓ **L'actif :**

#### L'actif non circulant :

- **Les mobilisations incorporelles** : cette rubrique regroupe des emplois durables de fonds qui ne correspondent ni à des actifs physiques, ni à des actifs financiers. Il s'agit de droits obtenus en contreparties de dépenses, mais aussi de charges d'activités comptables.<sup>60</sup>

---

<sup>60</sup> Hubert de la BRUSLERIE « analyse financière ; information financière, évaluation, diagnostic » 4<sup>e</sup> édition ; page 48

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- **Immobilisation corporelles** : se composent des actifs physiques durables dont l'entreprise est propriétaire. Ils constituent pour l'entreprise industrielle l'essentiel de son capital de production.<sup>61</sup>

- **Immobilisation financière** : sont constituées par des créances et des titres détenus a priori dans un souci de long terme ou dans le cadre d'une stratégie de développement d'ensemble de l'entreprise.<sup>62</sup>

### L'actif circulant :

- **Stock** : Ils comprennent les matières premières et les approvisionnements, les biens en cours de production, les produits intermédiaires ou finis, les marchandises.<sup>63</sup>

- **Créances et avances** :<sup>64</sup>

- ✓ Avances et acomptes versées sur commandes : correspond à des avances ou acomptes versées à des fournisseurs extérieurs de l'entreprise. Il s'agit donc de créance sué des tiers.
- ✓ Créances clients et comptes rattachés : ce poste est central dans le déroulement du cycle d'exploitation de l'entreprise, car il regroupe les comptes de débiteurs de tous les clients qui n'ont pas payé le comptant.
- ✓ Autres créances : on distingue les principaux postes suivants : personnel et compte rattachée, les comptes des tiers, les créances de l'entreprise sur l'état et les autres organismes publiques...

- **La trésorerie** : les disponibilités regroupent les comptes bancaires débiteurs et la caisse de l'entreprise.<sup>65</sup>

- ✓ Le passif :

- **Les capitaux propres** : sont des ressources permanentes mises à la disposition de l'entreprise et qui sont constituée des apports initiaux et d'une fraction du surplus monétaires.

- **Les dettes financières** : sont celles qui ont été conclues avec des prêteurs dans une optique de long terme à l'origine.

---

<sup>61</sup> Ibid. ; page 53

<sup>62</sup> Ibid. ; page 59

<sup>63</sup> Ibid. ; page 63

<sup>64</sup> Ibid. ; page 67

<sup>65</sup> Ibid. ; page 71

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- **Les dettes d'exploitation** : les dettes d'exploitation sont de trois ordres :

- ✓ Avances et acomptes reçus sur commande en cours : correspond aux sommes versées par les clients de l'entreprise.
- ✓ Dettes fournisseurs et compte rattachée : sont les montants restant dues aux fournisseuses d'exploitation suite à des achats ou à des prestations de services.
- ✓ Dettes fiscale et sociales d'exploitation : il s'agit de dettes périphériques à l'exploitation courante de l'entreprise.

- **Trésoreries passif** : les postes concernés reprennent ceux qui témoignent de l'utilisation par l'entreprise d'instruments de financement dans une logique d'ajustements du solde net de trésoreries :<sup>66</sup>

- ✓ Les effets escomptés non échus.
- ✓ Les concours bancaires courants et les soldes bancaires créditeurs.
- ✓ Les comptes courants créditeurs des sociétés apparentées ou des sociétés mères dans le cadre d'une gestion de trésorerie centralisée au niveau d'un groupe d'entreprise.
- ✓ Les intérêts courus dus sur dettes.

---

<sup>66</sup>Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; page 89

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau 1 : bilan comptable

ACTIF	PASSIF
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Capitaux propres</b>
Brevets, fonds commercial...	Capital, réserves...
<b>Immobilisations corporelles</b>	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)
Terrains, constructions, matériel industriel...	Report à nouveau (positif ou négatif)
<b>Immobilisations financières</b>	<b>DETTES</b>
Titres de participation, prêts...	<b>Dettes financières</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Emprunts, découvert... auprès des banques
<b>Stocks</b>	Emprunts et dettes auprès des associés
Marchandises, matières premières, produits finis...	<b>Dettes d'exploitation</b>
<b>Créances</b>	Dettes auprès des fournisseurs
Créances sur les clients...	Dettes fiscales et sociales
<b>Disponibilités</b>	<b>Dettes sur immobilisations</b>
Comptes en banque, caisse...	<b>Autres dettes</b>

Source : [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)

### Le bilan financier :

Le bilan financier reprend des informations du bilan comptable, il présente les données de façon réorganisée pour les classer dans des comptes par échéance.

Ils sont classés selon un ordre de liquidité croissant de l'actif et d'exigibilité croissante du pas.

✓ L'actif :

- Actif immobilisé.
- Actif circulant.

✓ Le passif :

- Capitaux permanents.
- Passif circulant.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Actif		Passif	
<b>Actif immobilisé</b> <i>immobilisations incorporelles</i> <i>immobilisations corporelles</i> <i>immobilisations financières</i>		<b>Capitaux permanents</b> <i>Fonds propres</i> <i>Dettes à long et moyen terme</i>	
<b>Actifs circulants</b> <i>Stocks</i> <i>Créances clients</i> <i>Créances hors exploitation</i> <i>Liquidités</i>		<b>Passif circulant</b> <i>Dettes d'exploitation</i> <i>Dettes hors exploitation</i> <i>Dettes financières court terme</i>	

Tableau 3 : bilan financier

Source : <https://direns.mines-paristech.fr>

### ➤ Tableau des comptes de résultat (TCR) :

C'est un document de synthèse qui fait apparaître en valeur les charges et les produits et les résultats de l'exercice. Le banquier utilise le TCR de l'entreprise pour déterminer les conditions de la formation de résultat.

### Les comptes des opérations d'exploitation :

#### Les produits d'exploitation :<sup>67</sup>

- Vente des marchandises : se définissent par les biens achetés et revendus en état.
- La production vendue : correspond à une activité industrielle au cours de laquelle des matières premières ou des produits intermédiaires sont transformées.
- Chiffre d'affaires nettes : est égale au cumul des ventes de marchandises et de la production vendue.
- Production stockée : représente la variation de stocks au cours de l'exercice, c'est le solde entre le stock final et le stock initial, le chiffre d'affaire qui figure en produit peut être positif en cas d'une augmentation des stocks ou négatif en cas d'un déstockage.
- Reprise sur provisions : les écritures portées à ce poste comptable constatent l'utilisation de provisions préalablement constituées.

<sup>67</sup> Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 121-124

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Transferts de changes : est utiliser afin de compenser une charge déjà constatée en créditant un compte de produit.
- Autres produit : se rapportent aux redevances pour concessions, aux produits de brevets ou de licences.

### **Les charges d'exploitation :**<sup>68</sup>

- Les achats : les achats de marchandises destinée à être revendus en l'état dans le cadre d'une pure activité commerciale, et les achats de matière première et autres approvisionnements qui entrent dans une activité de transformation industrielle.
- Autres charges externe : Il s'agit de toutes les charges de gestion courante liées à des consommations non stockables en provenance de tiers extérieurs à l'entreprise.
- Charges personnel : Le montant figurant en charges de personnel recouvre à la fois les salaires et les charges sociales, Il a été vu plus haut qu'il est judicieux di y ajouter les charges liées au personnel intérimaire.
- Dotation à l'amortissement et aux provisions : Les dotations d'exploitation concernent les amortissements d'immobilisations, d'une part, et les provisions à effectuer, d'autre part.
- Autres charges : les « autres charges de gestion courante » (compte 65) concernent essentiellement les redevances pour concession, brevets, licences ou marques.

### **Les comptes des opérations financières :**

#### **Les produits financiers :**<sup>69</sup>

- Produit financier de participation : il s'agit des dividendes et intérêt des créances liées à des participations.
- Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé : c'est l'ensemble de produits qui résultent des immobilisations financières autres que les participations.
- Autres intérêts et produits assimilés : Figurent ici, notamment, les revenus des valeurs mobilières de placement (compte 764) et d'une manière générale les produits encaissés des actifs de trésorerie détenus par l'entreprise.

---

<sup>68</sup> Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 125-129

<sup>69</sup> Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 130

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Les reprises sur provisions et transferts de charges : témoignent de la matérialisation d'une dépréciation concernant un actif financier dont la moins-value potentielle est devenue réelle ou de la survenance effective d'un risque financier.
- Différences positives de change : les gains de change électivement réalisés par l'entreprise sont assimilés à des produits financiers.
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement (compte 167) : il s'agit ici uniquement des plus-values réalisées sur cessions de titres de placement.

### **Les charges financières :<sup>70</sup>**

- Dotations financières aux amortissements et provisions : Elles concernent soit les amortissements de primes de remboursement sur obligations, soit les provisions pour couvrir des risques financiers ou des moins-values potentielles sur des éléments d'actifs financiers.
- Intérêts et charges assimilés : Il s'agit des intérêts dus sur des dettes ou emprunts.
- Négatives de changes : Ce sont les pertes de change réalisées au cours de l'exercice.
- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement : Il s'agit des moins-values nettes réalisées lors de cession d'actifs de trésorerie.

### **Les produits et les charges exceptionnels :<sup>71</sup>**

Les opérations exceptionnelles donnent lieu à des produits ou à des charges exceptionnelles soit par leur montant, soit par leur nature. La notion comptable d'opération exceptionnelle est un fourre-tout où se retrouve ce qui est inclassable ailleurs, c'est-à-dire, ni en exploitation, ni en opération financière.

### **Participation des salariés :<sup>72</sup>**

La participation des salariés est un accessoire de la rémunération du personnel. La PS aux résultats de l'entreprise s'applique à toutes les entreprises ayant au moins de 50 salariés.

### **Impôt sur le bénéfice : <sup>73</sup>**

---

<sup>70</sup>Hubert de la BRUSLERIE, op.cit. ; Page 131

<sup>71</sup> Hubert de la BRUSLERIE, op.cit. ; Page 133

<sup>72</sup> Ibid. ; page 136

<sup>73</sup> Ibid. ; page 136

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

C'est un impôt annuel destiné aux personnes morales soumises au régime réel, il est calculé sur le bénéfice réalisé par l'entreprise durant un exercice comptable, il faut signaler que l'impôt peut être dû par l'entreprise même en situation de pertes.

Ventes de marchandises	= Chiffre d'affaires	= A
Production vendue (biens et services)		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions		
Autres produits d'exploitation		
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		
Achats de marchandises		= B
Variation du stock de marchandises		
Achats de matières premières et d'approvisionnements		
Variation du stock de matières premières et d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements versés au personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges d'exploitation		
<b>Total des charges d'exploitation(II)</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) = RE</b>		
<b>Total des produits financiers (III)</b>		
<b>Total des charges financières (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) = RF</b>		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RE + RF)</b>		
<b>Produits exceptionnels (V)</b>		
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)= R ex</b>		
<b>Participation au résultat de l'entreprise calculée pour les salariés (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (RE + RF + R ex - VII - VIII)</b>		

Tableau 4 : tableau des comptes résultat

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### Nature du résultat de l'exercice :

- Si total des produits > total des charges ==> BENEFICE,
- Si total des charges > total des produits ==> PERTE,
- Si total des charges = total des produits ==> RESULTAT NUL.

L'équilibre du tableau de résultat justifie la place du résultat selon son sens :

- Soit dans les charges (en cas de BENEFICE),
- Soit dans les produits (en cas de PERTE).

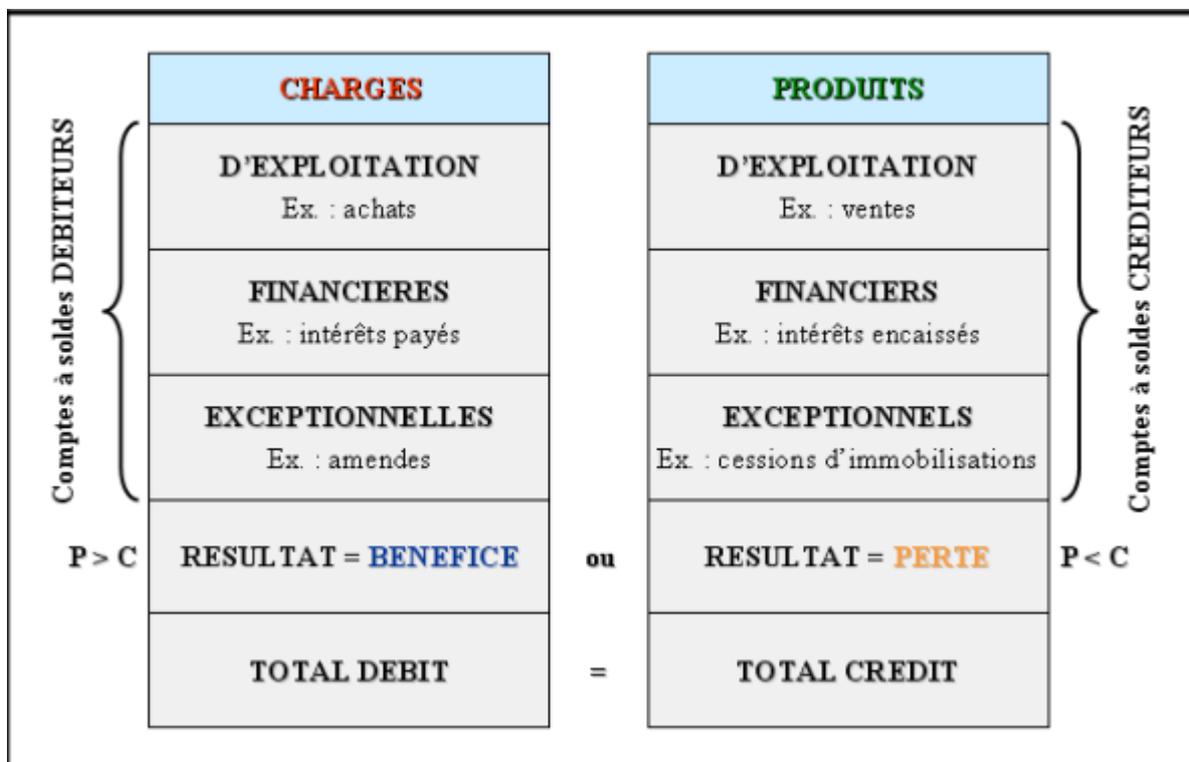


Tableau 5 : les charges et les produit

Source : <http://ressources.unit.eu/cours/.pdf>

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### ➤ Le solde intermédiaire de gestion (SIG) :

Dans le système développé, le Plan Comptable général propose un tableau facilitant l'analyse de la formation du résultat net de l'exercice sous forme d'une « cascade de soldes » ou tableau des SIG.

- **La marge commerciale** <sup>74</sup>: la marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises commerciales, elle concerne aussi les entreprises mixtes, la marge commerciale donne une information sur le profil brut procuré à l'entreprise par ses activités commerciales.

La marge commerciale est égale à la différence entre la vente de marchandises et l'achat de marchandise.

- **Production de l'exercice** : la production fait références directement à l'activité de transformation industrielle ou la prestation de service de l'entreprise. L'analyse financière prend davantage en considération le chiffre d'affaire qui rend compte de la capacité de l'entreprise à matérialiser son potentiel économique.

La production de l'exercice égale à la somme de production vendue, production stocké et production immobilisée. <sup>75</sup>

- **Valeur Ajoutée produite(VA)** : « exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de bien et de service en provenances de tiers...La valeur ajoutée représente la création de richesses économique qui découle de la mise en œuvre par l'entreprise de facteurs de production ». <sup>76</sup>

VA= marge commerciale + production de l'exercice – la consommation de matière première et approvisionnement – autres achats et charge externes.

- **Excédent Brut d'Exploitations (EBE)** : « est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après la rémunération du facteur de production travail et des impôt liés à la production. » <sup>77</sup>

EBE= VA + subvention d'exploitation – charges de personnel – impôt et taxes.

---

<sup>74</sup>Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 165

<sup>75</sup> Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 166

<sup>76</sup> Ibid. ; page 167

<sup>77</sup>Ibid. ; page 168

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- **Résultat d'Exploitations** <sup>78</sup>: le résultat d'exploitation est un flux d'exploitation, il mesure l'enrichissement brut de l'entreprise en tenant compte de l'usure et de la dépréciation du capital économique.

Résultat d'exploitation = EBE – les dotations aux amortissements et provisions + la reprise sur provision et transfert de charges + autres produit d'exploitation – charge d'exploitation.

- **Résultat Courant avant Impôts** : le résultat courant prend en compte les aspects financiers et tout particulièrement la structure de financement de l'entreprise. Le résultat courant exprime la performance globale de l'entreprise censée correspondre à son activité normale.

Résultat courant = résultat d'exploitation +/- résultat op. En commun +les produit financiers – les charges financières.

- **Résultat Exceptionnel** :<sup>79</sup>est le solde net des produits et des charges exceptionnelles. Les éléments exceptionnels sont un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles.

Résultat exceptionnel = produits exceptionnels – charges exceptionnels.

- **Résultat net de l'exercice** : est le solde final, il est calculé après les opérations de répartition.

Résultat net de l'exercice = résultat courant +/- le résultat exceptionnels- la participation des salariés – les impôts sur bénéfices.

---

<sup>78</sup> Idem ; page 170

<sup>79</sup> Hubert de la bruslerie « analyse financière ; information financière, évaluation, diagnostic »4<sup>e</sup> édition ; page 171

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

PRODUITS	CHARGES
Chiffre d'Affaires net HT : (707 - 7097)	Coût d'achat des marchandises vendues : (607 - 6097 ± 6037)
<b>≠ MARGE COMMERCIALE (ou marge sur coût d'achat des marchandises vendues)</b>	
Production vendue : (701 + 702 + 703 + 704 + 705 + 706 + 708) -(7091 à 7098 sauf 7097) Production stockée : (713 créditeur) Production immobilisée : (72.)	Production déstockée : (713 débiteur)
<b>≠ PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	
Marge commerciale : (Solde n° 1) Production de l'exercice : (Solde n° 2)	Consommations de l'exercice en provenance de tiers : (601 + 602 + 604 + 605 + 606 + 608 + 61 + 62.) -(6091 à 6098 sauf 6097) - (619 + 629) ± (6031 + 6032)
<b>≠ VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (brute)</b>	
Valeur ajoutée produite : (Solde n° 3) Subventions d'exploitation : (74.)	Impôts, taxes et versements assimilés : (63.) Charges de personnel : (64.)
<b>≠ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) (ou Insuffisance Brute d'Exploitation)</b>	
Excédent Brut d'Exploitation : (Solde n° 4) Autres produits : (75. sauf 755) Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions - Produits d'exploitation : (781) Transferts de charges d'exploitation : (791)	Insuffisance Brute d'Exploitation : (Solde n° 4) Autres charges d'exploitation : (65. sauf 655) Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation : (681)
<b>≠ RESULTAT D'EXPLOITATION (Bénéfice ou Perte)</b>	
Résultat d'Exploitation (Bénéfice) : (Solde n° 5) Quote-part de résultats sur opérations faites en commun : (755) Produits financiers : (76.) Reprises de sur dépréciations et provisions - Produits financiers : (786) Transferts de charges financières : (796)	Résultat d'Exploitation (Perte) : (Solde n° 5) Quote-part de résultats sur opérations faites en commun : (655) Charges financières : (66.) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges financières : (686)
<b>≠ RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (Bénéfice ou Perte)</b>	
Produits exceptionnels : (77.) Reprises sur dépréciations et provisions - Produits exceptionnels : (787) Transferts de charges exceptionnelles : (797)	Charges exceptionnelles : (67.) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges exceptionnelles : (687)
<b>≠ RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou Perte)</b>	
Résultat courant avant impôts (+) : (Solde n° 6) Résultat exceptionnel (+) : (Solde n° 7)	Résultat courant avant impôts (-) : (Solde n° 6) Résultat exceptionnel (-) : (Solde n° 7) Participation des salariés : (691) Impôt sur les bénéfices : (695)
<b>≠ RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)</b>	
Produits des cessions d'éléments d'actif (PCEA) : (775)	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (VCEA) : (675)
<b>≠ RESULTAT SUR CESSIONS (Plus-value ou Moins-value)</b>	

Tableau 6 : les soldes intermédiaires de gestion

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### La capacité d'autofinancement :

Le PCG retient pour définition de **la CAF** la mesure de l'autofinancement potentielle dégagée par l'activité ordinaire de l'entreprise. La CAF cherche à évaluer le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice en prenant en compte l'ensemble de ses produits encaissables et l'ensemble des charges encaissables.

### La méthode de calcul :

#### - Méthode descendante :

Excédent brut d'exploitation (EBE)
+ transferts de charge d'exploitation
+autres produit d'exploitation
-autres charges d'exploitation
+/- quote-part d'opération en commun
+produit financier (sauf la reprise de provision)
-charges financier (sauf les dotations aux amortissements et aux provisions)
+ produit exceptionnels (sauf produits de cessions d'immobilisations, subvention d'investissement et reprise sur provisions)
-charges exceptionnelles (sauf valeur nette comptable, immobilisation cédées et dotations exceptionnels)
-participation de salaries
-impôt sur le bénéfice
= capacité d'autofinancement (CAF)

Tableau 7 : méthode descendante

Source : analyse financière information financière, évaluation, diagnostic 4<sup>e</sup> édition HUBERT DE LA BRUSLERIE page 177

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### - Méthode ascendant :

Résultat net
+dotation aux amortissements
+dotation aux provisions
-reprise
+valeur nette comptable des actifs cédés
-produit de cession d'actifs
-subvention d'investissement
<b>= CAF</b>

Tableau 8 : méthode ascendant

Source : analyse financière information financière, évaluation, diagnostic 4<sup>e</sup> édition HUBERT DE LA BRUSLERIE page 177

#### ✓ **Les contraintes financières :**

##### - **La rentabilité :**<sup>80</sup>

La rentabilité se manifeste sous deux aspects différents mais liés dans l'activité courante de l'entreprise :

- Un moyen de rémunérer certains apporteurs de ressources.
- Indicateur du rendement et de l'efficacité dans l'allocation des ressources.

La rentabilité est une contrainte financière qui ne se définit pas uniquement par la référence à la rémunération des actionnaires. Elle est un des éléments qui entre dans le calcul à long terme des exigences des prêteurs, notamment des banques dans le cadre de l'analyse de crédit.

##### - **La solvabilité :**<sup>81</sup>

Elle est l'aptitude de l'entreprise à assurer durablement le paiement de ses dettes exigibles.

Il s'agit d'une contrainte majeure : incapacité de l'entreprise à rembourser ses dettes est le constat de sa défaillance qui généralise la cessation des paiements à l'ensemble des relations qu'elle entretient avec ses partenaires économiques, en particulier les prêteurs et les fournisseurs. Ce constat est le fait générateur de procédure amiables ou judiciaires qui mènent

---

<sup>80</sup> Jean LOCHARD « les ratios aide le management et au diagnostic » ; page 21

<sup>81</sup>Ibid. ; page 23

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

dans la généralité des cas à la disparition de l'entreprise originelle ou de ses dirigeants de départ.

### ✓ L'analyse d'équilibre financier :

#### Méthode de masse :

### ✓ L'équilibre financier :

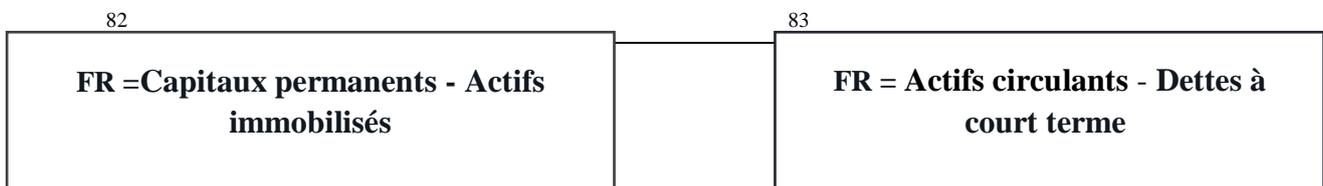
L'équilibre financier est une situation dans laquelle une entreprise est en mesure de faire face à toutes ses dettes dans les conditions convenues.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous incite à calculer : le Fond de Roulement (FR), Besoin en Fond de Roulement (BFR) et le solde de la trésorerie.

### ✓ Le Fond de Roulement :

Le fond de roulement est une notion comptable qui mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante.

Méthode de calcul :



$FR > 0$  l'entreprise en bonne santé financière.

$FR < 0$  l'entreprise ne dispose pas des ressources suffisantes.

$FR = 0$  ressource financière suffisante mais l'entreprise ne peut pas couvrir son cycle d'exploitation.

### ✓ Besoin en Fonds de Roulement :

Le besoin en fonds de roulement représente la somme d'argent nécessaire pour effacer un décalage de trésorerie entre les encaissements et les décaissements.

Méthode de calcul :<sup>84</sup>

<sup>82</sup> Document interne de la BNA

<sup>83</sup> Ibid.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

$$\text{BFR} = \text{stocks} + \text{créances clients} - \text{dettes fournisseurs et dettes fiscales}$$

✓ Le solde de la Trésorerie :

La trésorerie nette correspond à la différence entre le disponible bancaire (encaissements) et les dettes bancaires (décaissements) d'une entreprise à court terme.

Méthode de calcul :<sup>85</sup>

$$\text{Trésorerie} = \text{Fond de roulement} - \text{Besoin de Fond de Roulement}$$

$$\text{T} = \text{FD} - \text{BFR}$$

### Méthode des ratios :

Un ratio consiste à diviser un indicateur par un autre, il permet de mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise. Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre lesquelles existe une relation logique de nature économique ou financière.

Les ratios permettent au responsable financier de suivre les progrès de son entreprise, de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés (les actionnaires, les banquiers et le personnel).

Pour connaître la situation comptable et financière de l'entreprise, le banquier distingue les ratios suivants :

- **Les ratios de liquidité :**

Les ratios de liquidité mesurent l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs circulants en liquidité afin de faire face aux dettes à court terme.

On peut distinguer trois ratios :

---

<sup>84</sup> Document interne e la BNA

<sup>85</sup>Ibid.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- Ratio de liquidité générale :<sup>86</sup>

Le ratio de liquidité générale mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes les plus exigibles à partir de ses actifs les plus disponibles. Le degré de couverture du passif à court terme par les actifs à court terme, on considère que ce ratio doit être supérieur à 1.

$$\text{RLG} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

- Ratio de liquidité réduite :<sup>87</sup>

Ce ratio fluctue en fonction du montant des crédits accordés aux clients et des crédits obtenus des fournisseurs.

$$\text{RLR} = (\text{Valeur réalisable} + \text{Valeur disponible}) / \text{Dettes à court terme}$$

- Ratio de liquidité immédiate :<sup>88</sup>

Ce ratio exprime la couverture des dettes à court terme par les disponibilités.

$$\text{RLI} = \text{Valeur disponible} / \text{Dettes à court terme}$$

- **Les ratios de structure :**

Les ratios de structure expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre financier, ils peuvent être appliqués soit dans une analyse liquidité, soit dans une analyse fonctionnelle.

✓ L'analyse liquidité :

- **Le ratio de financement des immobilisations :**<sup>89</sup>

Ce ratio vérifie la règle de l'équilibre financier minimum.

---

<sup>86</sup> Jérôme CABY et Jack KOEHL « analyse financière » ; page 124

<sup>87</sup> Ibid. ; page 125

<sup>88</sup> Ibid. ; page 126

<sup>89</sup> [www.l-expert-comptabilité.com](http://www.l-expert-comptabilité.com)

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

$$\text{RFI} = \text{capitaux permanents} / \text{Actif à plus d'un corrigé}$$

- **Le ratio d'autonomie financière** <sup>90</sup>:

Ce ratio exprime le degré d'indépendance financière de l'entreprise.

$$\text{RAF} = (\text{Capitaux propre} / \text{Capitaux permanents}) < 1$$

**RAF < 1** la possibilité de s'endetter à long et moyen terme

**RAF > 1** l'incapacité de s'endetter.

- **Le ratio de la Stabilité de financement** <sup>91</sup>:

Ce ratio exprime la part des capitaux permanents dans le financement total de l'entreprise.

$$\text{RSF} = \text{Capitaux permanent} / \text{Total de l'actif}$$

- **Le ratio d'indépendance financière** <sup>92</sup>:

Ce ratio indique l'indépendance absolue de l'entreprise, suivant l'importance des capitaux propres dans l'ensemble des dettes financières de l'entreprise

$$\text{RIF} = \text{Capitaux propres} / \text{Total des dettes} < 1$$

**0.33 > RIF < 1** l'entreprise dans la zone favorable

✓ L'analyse fonctionnelle :

- **Le ratio de couverture des emplois stables par les ressources stables** :<sup>93</sup>

L'ensemble de valeurs immobilisé brutes ; L'ensemble des capitaux investis.

$$\text{RCESPRS} = \text{Ressources stables} / \text{Valeurs immobilisé brutes}$$

<sup>90</sup> Jean LOCHARD « les ratios aide au management et au diagnostic » ; page 135-138

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Ibid.

<sup>93</sup> [www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com)

$$\text{RCESPRS} = \text{Ressources stables} / \text{capitaux investis}$$

- **Le ratio d'endettement :**<sup>94</sup>

Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

$$\text{RE} = \text{Capitaux empruntés} / \text{totales des actifs}$$

• **Les ratios de gestion :**

Un ratio de rotation mesure le nombre de fois qu'un élément de stock d'actif ou de passif est renouvelé au cours d'un exercice, On calcule usuellement trois ratios de délai d'écoulement :

- **Délai d'écoulement des créances clients :**<sup>95</sup>

Mesure le délai moyen de règlement consenti à la clientèle.

$$\text{DECC} = (\text{Clients} - \text{Avances clients}) / \text{Ventes (TTC)} \times 360$$

- **Délai d'écoulement des dettes fournisseurs :**<sup>96</sup>

Exprime la durée moyenne de règlement des fournisseurs.

$$\text{DEDF} = (\text{Frs d'exploitation} - \text{Avances Achats}) \text{ en (TTC)} \times 360$$

---

<sup>94</sup> Jean Lochard ; op.cit. ; Page 83

<sup>95</sup> Document interne de la BNA

<sup>96</sup> Ibid.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

- **Les ratios de marge :**

Les ratios de marge expriment un résultat par rapport aux ventes.

- **Le taux de marge commerciale :<sup>97</sup>**

Il correspond au taux de marge pratiqué dans le négoce.

$$MC = (\text{Marge sur prix d'achat des marchandises vendues} / \text{Prix d'achat des marchandises vendues}) \%$$

- **Les ratios de rentabilité :**

Un ratio de rentabilité établit une relation entre le résultat d'une action ou d'une activité et les moyens mis en œuvre (ces moyens font référence à un capital économique ou financier) dans ce but.

- **Rentabilité économique :<sup>98</sup>**

Le RRE mesure la rentabilité des capitaux investis dans l'entreprise.

$$RRE = \text{Résultat} / \text{capitaux permanents}$$

- **Rentabilité commerciale :<sup>99</sup>**

Exprime la part de recettes dans le bénéfice.

$$RRC = \text{RESULTAT} / \text{CA}$$

- **L'intensité du capital :<sup>100</sup>**

---

<sup>97</sup> [www.lecoindesentrepreneurs.com](http://www.lecoindesentrepreneurs.com)

<sup>98</sup> Jean Lochard ; op.cit. ; Page 55

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 192

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

L'intensité du capital donne le nombre de DA du capital nécessaire pour dégager 1 DA de valeur ajoutée.

$$\text{IC} = \text{immobilisation brute} / \text{la valeur ajoutée}$$

L'intensité en capitale entre 2 et 4 est élevé, un chiffre de 1 révèle une intensité de capitale moyenne, en dessous de 0.6 l'intensité du capital est faible.

### II.3.4. L'analyse prévisionnelle :

Le prévisionnel financier est une étude des mouvements d'argent pour vérifier la rentabilité de l'entité. Ce document fournit au banquier une visibilité sur les ressources et les bénéfices que l'entreprise pourra dégager dans l'avenir pour assurer le remboursement des crédits.

Le prévisionnel financier se compose de trois documents principaux :

- Le plan de financement.
- Le compte de résultats prévisionnel.
- Le plan de trésorerie prévisionnel.

✓ Le plan financier :

Le plan de financement est un tableau prévisionnel important qui constitue les prévisions financières d'une entreprise. Il liste d'un côté les investissements nécessaires pour lancer l'activité, et de l'autre, les ressources mobilisées pour financer ses besoins.

Le plan de financement est une donnée qui est étudiée avec attention en cas de demande de financement auprès d'un organisme bancaire.

La création d'entreprise nécessite de réaliser un plan de financement initial et un plan de financement sur trois ans.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

	1	2	3	4	5
<b>Besoin de financement</b>					
Investissements					
Variations du besoin en fonds de roulement					
Réduction des capitaux propres					
Dividendes versés					
Remboursement d'emprunts					
<b>Total besoins</b>					
<b>Ressources de financement</b>					
Capacité d'autofinancement					
Cessions d'actifs immobilisés					
Remboursements de prêts					
Subventions d'investissements					
Augmentation de capital					
Emprunts nouveaux					
<b>Total ressources</b>					
<b>Solde annuel de trésorerie</b>					
<b>Solde cumulé de trésorerie</b>					

La source : [www.tifawt.com](http://www.tifawt.com)

*Tableau 9 : le plan financier*

- ✓ Le compte de résultats prévisionnel :

Il s'agit de la synthèse chiffrée des produits et des charges de l'entreprise prévues sur une période de trois ans. Il permet de déterminer, à l'avance et approximativement, le résultat que vous pensez réaliser grâce à l'activité de votre entreprise.

Il reprend les informations suivantes :

- **Le chiffre d'affaires prévisionnel** et tous les autres produits prévus sur la durée des prévisions (subventions d'exploitation, produits financiers...)
- **Les dépenses prévisionnelles** sur la même période : achats de marchandises, achats de matières et de matériaux, charges externes, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements et autres.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

	Année N	Année N+1	Année N+2
<b>Produit :</b>			
• Chiffre d'affaires prévisionnel			
<hr/>			
<b>TOTAL des produits</b>			
<hr/>			
<b>Charges :</b>			
• les achats de marchandises,			
• la variation du stock,			
• les achats de fournitures consommables,			
• les achats de services extérieurs,			
• les impôts et taxes,			
• les salaires et rémunération,			
• les charges sociales,			
• le résultat d'exploitation.			
<hr/>			
<b>TOTAL des charges</b>			
<hr/>			
<b>Bénéfices ou pertes (total produits - total charges)</b>			
<hr/>			

Tableau 10:compte de résultat provisionnel

Source : [www.legalstart.fr](http://www.legalstart.fr)

### ✓ Le plan de trésorerie prévisionnel :

Le prévisionnel de trésorerie est un tableau qui liste les transactions financières mensuelles de l'entreprise. Il met également en avant le solde cumulé de trésorerie d'un mois sur l'autre.

L'objectif est de s'assurer que l'entreprise est capable de faire face aux décaissements et aux périodes creuses.

Pour établir un bilan de trésorerie, on va réaliser un tableau dans lequel seront inscrits les encaissements et les décaissements prévus.

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

	<b>Mois 1</b>	<b>Mois 2</b>	<b>Mois 3</b>
<b>Solde en début de période</b>			
<b>Encaissements</b> - Ventes - Apport en capital - Apport en compte courant - Emprunts - Subventions			
<b>TOTAL (1)</b>			
<b>Décaissements</b> - Achats - Salaires bruts - Charges sociales - Loyers - Remboursements d'emprunts			
<b>TOTAL (2)</b>			
<b>Solde en fin de période (soit 1 - 2)</b>			

Tableau 11 : plan de trésorerie provisionnel

**Source : [www.cpmerhone.fr](http://www.cpmerhone.fr)**

## Chapitre II : processus de traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

### **Conclusion**

Dans ce deuxième chapitre, nous avons présenté les différentes formes de crédits d'exploitation et l'éventail de financement que le banquier peut proposer à sa clientèle. Ces crédits sont destinés à financer l'actif circulant du bilan. Ces crédits sont caractérisés par leur durée de remboursement relativement courte, mais en cas d'insuffisances structurelles, ils peuvent devenir permanents et le retrait du banquier peut ruiner l'entreprise et, de ce fait, compromettre le remboursement du crédit.

Toute demande de crédit d'exploitation doit être suivie d'un dossier de crédit. Ce dossier doit fournir un certain nombre d'éléments d'informations qui constitueront la matière première d'une étude que le banquier est amené à effectuer avant de se prononcer sur l'octroi ou non du concours sollicité.

# Chapitre III : étude de cas

# Chapitre III : étude de cas

## Introduction

Nous avons vu dans les chapitres précédents les différents types du crédit d'exploitation, pour mieux illustrer notre travail, nous avons effectué un stage pratique au niveau de la BNA agence 583 de Tizi-Ouzou, où nous avons essayé de voir de plus près le traitement d'un dossier de crédit d'exploitation.

Pour finaliser notre analyse nous nous sommes focalisés sur l'étude d'un dossier d'un cas de crédit qui est en cours.

A cet effet, nous avons divisé ce chapitre en trois sections, en premier temps nous allons présenter le lieu de notre stage avec un petit historique et généralité sur la banque BNA, ensuite, nous présenterons un cas pratique d'un crédit d'exploitation afin d'avoir les résultats de notre recherche et de répondre à notre problématique.

## Chapitre III : étude de cas

### III.1. Présentation de la BNA :

#### III.1.1. Histoire de la BNA :

La Banque Nationale d'Algérie (BNA), a été créée le 13 juin 1966 et elle est considérée comme la première banque commerciale en Algérie, Elle exerçait toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture.

La restructuration de la BNA a donné naissance en 1982 à une nouvelle Banque, BADR, spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural.

La loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 avait des implications incontestables sur l'organisation et les missions de la BNA avec notamment :

- 1- Le retrait du trésor des circuits financiers et la non centralisation de distribution des ressources par le trésor.
- 2- La libre domiciliation des entreprises auprès des banques.
- 3- La non automaticité des financements.

La BNA était la première banque qui a obtenu son agrément par délibération du conseil de la monnaie et du crédit le 05 septembre 1995.

Au mois de juin 2009, le capital de la BNA est passé de 14,6 milliards de dinars algériens à 41,6 milliards de dinars algériens.

Au mois de juin 2018, le capital de la BNA est passé de 41,6 milliards de dinars algériens à 150 milliards de dinars algériens.

#### III.1.2. Les missions de la BNA :<sup>101</sup>

Les missions principales de la banque nationale d'Algérie est :

- La recherche et la collecte des ressources.
- La distribution des crédits.
- La gestion des moyens de paiements.

#### III.1.3. Les objectifs de la BNA :<sup>102</sup>

- L'agence veille au développement et rentabilité de son fonds de commerce.
- Exécuter les opérations de la clientèle avec diligence et en conformité.

---

<sup>101</sup> Documents interne de la BNA

<sup>102</sup> Ibid.

## Chapitre III : étude de cas

- L'agence est dotée de moyens matériels et humains en adéquation avec son niveau d'activité.
- Sauvegarder l'image de marque de la banque et la présentation de ses propres équilibres.

### III.2. Identification de l'agence d'accueil et du demandeur de crédit :

La BNA gère un réseau de 43 agences, réparties sur le territoire algérien, 6 directions du réseau d'exploitation, 90 guichets automatiques de billets (GAB), plus de 5000 collaborateurs.

En 2015 la BNA gère plus de 21513197 comptes clientèles.

Les agences de la BNA sont classées en quatre catégories en fonction de leur niveau d'activités :

- Agence principale.
- Agence de 1ère catégorie.
- Agence de 2ème catégorie.
- Agence de 3ème catégorie.

#### III.2.1. Identification de l'agence d'accueil (LA BNA 583 Tizi-Ouzou) :<sup>103</sup>

La BNA 583 est classée parmi les agences de 2ème catégorie, dirigée par un directeur, assisté d'un directeur adjoint nommés par le président directeur général.

Elle fait partie du réseau d'exploitation de la banque dont elle assure la représentation au niveau local.

La BNA583 de Tizi-Ouzou est composée d'une direction qui se divise en deux parties :

##### ➤ **Front office :**

C'est l'ensemble du personnel qui sont chargés de réceptionner et informer la clientèle sur les opérations de liquidité. Elle est composée de trois (03) sous parties ;

- ✓ Chargés de la clientèle.
- ✓ Guichet payeur/caisse.
- ✓ Accueil /orientation.

##### ➤ **Back office :**

---

<sup>103</sup> Documents interne de la BNA

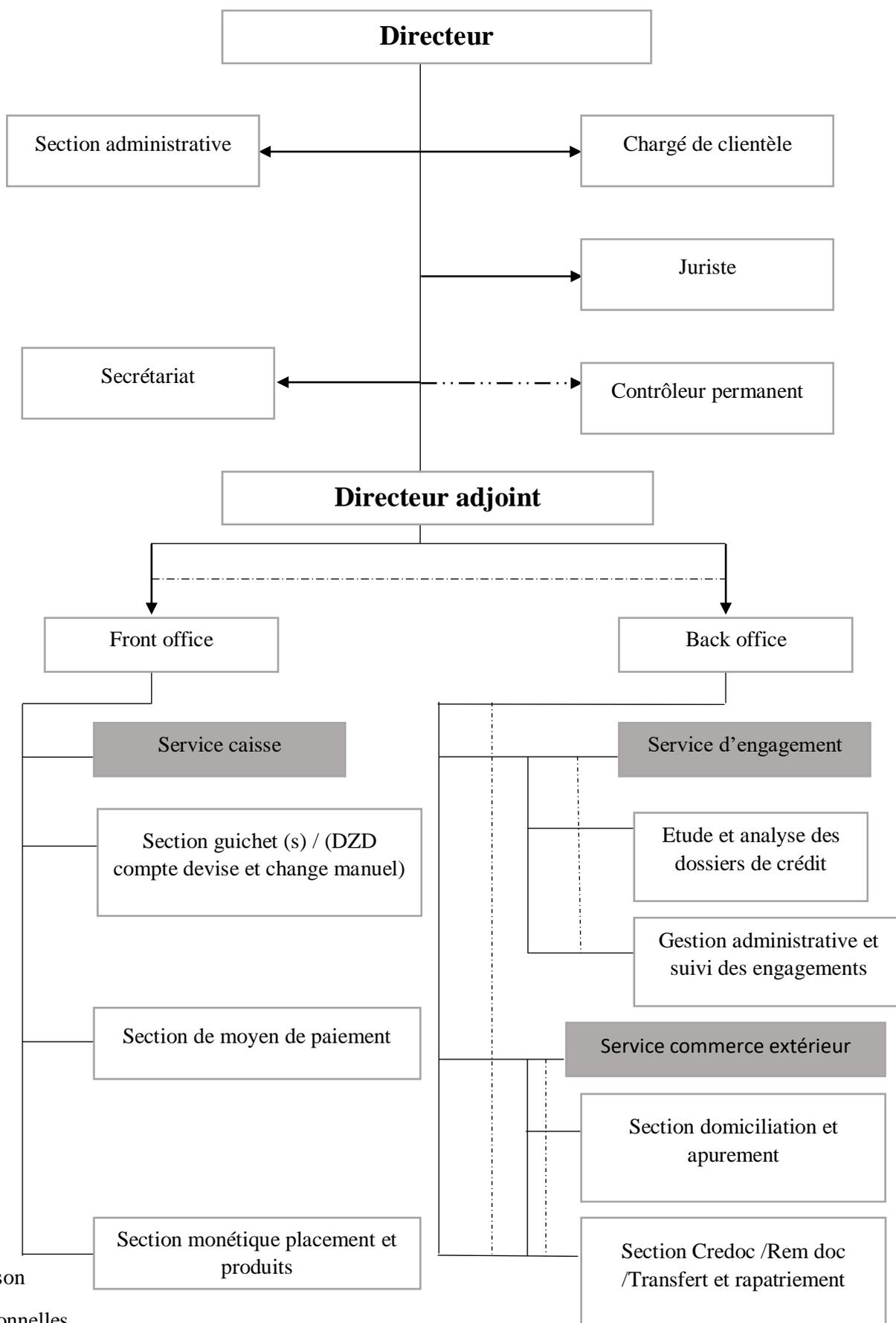
## Chapitre III : étude de cas

C'est l'ensemble du personnel qui se charge de l'étude et des traitements des dossiers avec la décision de l'octroi du crédit. Ils comportent les services suivants :

- ✓ Le Service engagement.
- ✓ Le service commerce extérieure.
- ✓ La cellule juridique et contentieuse.
- ✓ Le contrôleur permanent.
- ✓ La section administrative.

# Chapitre III : étude de cas

Source : documents interne de la BNA



Légende : liaison

..... Fonctionnelles

—— Hiérarchiques

Figure 4 : ORGANIGRAMME AGENCE DEUXIEME CATEGORIE BNA 583

## Chapitre III : étude de cas

### III.2.2. Identification du demandeur de crédit « entreprise SILT TELECOM GRIM » :

SILT Telecom GRIM (SNC) Société en nom collectif est une entreprise de la réalisation réseaux et centrales téléphoniques et électronique créé le 20 mai 2005, son capital social est de 100000.00 da.

Elle est inscrite au registre de commerce sur le numéro 15/00-XXXXXX du 21/04/2019, son siège social est 86, RUE KHODJA KHALED, TIZI OUZOU.

- **Les moyens :**

Cette entreprise est dotée des moyens matériels nécessaires.

La liste des moyens matériels :

- 04 véhicules utilitaires.
- 03 échelles.
- 03 caisses à outils complètes.
- 03 perceuses.
- 03 marteaux piqueurs.
- 03 rallonges électriques.
- groupe électrogène.
- mégohmmètre.
- jeux d'aiguille.

- **Activités :**

- Matériel de commutation de réseaux :

Matériel pour les réseaux téléphoniques :

- Standards téléphoniques à main.
- Standards téléphoniques pour installations privées.
- Standards téléphones.
- Commutateurs téléphoniques et accessoires.
- Télécopieurs (fax).
- Téléphone :

## Chapitre III : étude de cas

- ❖ Accessoires téléphoniques :
  - Compteurs de conversations téléphoniques.
- Interphones :
  - ❖ Installation et maintenance du matériel pour l'industrie de l'électronique :
    - Installation et réparation de systèmes de téléphonie.
  - ❖ Travaux d'installation électrique :
    - Electrification industrielle (installation de réseaux électriques industriels).
  - ❖ Travaux d'installation de télécommunications :
    - Installation de lignes téléphoniques.
    - Installation de systèmes de téléphonie privée, commerciale et industrielle.
    - Installation d'équipement d'intercommunication duplex.

- **L'objet :**

L'entreprise SNC SILT Telecom GRIM sollicite à accorder son premier crédit d'exploitation sous la forme suivante :

- Avances sur factures 3000000.00da
- Facilité de caisse 200000.00 DA.
- Caution de soumission 500000.00 DA margé 25%.
- Caution de bonne exécution 1500000.00 DA margé 25%.

Avec l'affectation des garanties au nom de la banque (gage de matériels roulants).

### **La relation banque et SILT TELECOM GRIM :**

L'entreprise est en relation avec la BNA 583 depuis 11/06/2006 d'une masse salariale de 08 personnes.

Tableau 12 : mouvement d'affaires confiées

Année	2019	2020	2021	30/09/2022
Chiffre d'affaire	13935	16559	11720	10058
Mouvement d'affaire confié	0	9102	2828	4573
MC/CA %	0	54%	24%	45%

## Chapitre III : étude de cas

### **Commentaire :**

D'après les résultats obtenus on peut remarquer le décalage entre le CA déclaré et le mouvement confi.

Mouvement confié < CA déclaré : soit il s'agit d'une fausse déclaration du CA ou d'une non centralisation du CA. (Le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques, ou encore le client réalise des travaux avec le privé, ce qui nécessite des règlements en espèces).

- La centrale des risques :

Après la consultation de la centrale des risques, la banque centrale stipule que la relation ne figure pas au niveau des fichiers de la centrale des risques BA. C'est-à-dire le client n'a aucun prêt auprès des autres banques ou institution financière.

- Les incidences de paiement :

La SNC n'enregistre aucun incident ce qui donne une image sérieuse du client.

## Chapitre III : étude de cas

### III.3. L'analyse financière du crédit :

L'analyse de la situation financière sera portée sur une analyse rétrospective basée sur les bilans et TCR des années 2019, 2020, 2021 présentés par le client à savoir et une analyse prévisionnelle basée sur le bilan prévisionnel de clôture 2022 et le plan de trésorerie prévisionnel.

#### III.3.1. L'analyse rétrospective :

Tableau 13 : Bilan financier « actifs » (U : KDA)

Source : agence BNA 583

ACTIF	2019	2020	2021	2022
Immobilisation corporelle	514	285	217	269
Immobilisation financier	30	798	739	1209
Stocks	2570	4686	1633	3539
Clients	7068	2502	4358	6706
Autres débiteurs	500	66	142	248
Impôts et assimilés	63	38	36	546
Disponibilité	6006	6067	10283	10678

Tableau 14 : Bilan financier « passifs » (U : KDA)

Passif	2019	2020	2021	2022
Capital émis	100	100	100	100
Primes et réserve	1086	0	0	0
Résultat	923	1988	2972	2075
Autres capitaux propres	557	0	0	-46
Emprunts financier	0	0	0	0
Autres dettes non courant	0	0	0	0
Fournisseurs	3761	4634	4386	4146
Impôts	1122	486	1279	1004
Autres dettes	6434	7079	8416	10801
Trésorerie passif	2768	157	256	5115

Source : agence BNA 583

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 15 : analyse actif de bilan (U : KDA)

Source : agence BNA 583

ACTIF	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%
Immobilisation corporelle	514	94.5%	285	26.1	217	22.7%	269	18.2%
Immobilisation financier	30	5.5%	798	73.7%	739	77.3%	1209	81.8%
<b>ACTIF NON COURANTS</b>	<b>544</b>	<b>3.2%</b>	<b>1083</b>	<b>7.5%</b>	<b>956</b>	<b>5.5%</b>	<b>1478</b>	<b>6.4%</b>
Stocks	2570	15.9%	4686	35%	1633	9.9%	3539	16.3%
Clients	7068	43.6%	2502	18.7%	4358	26.5%	6706	30.9%
Autres débiteurs	500	3%	67	0.5%	142	0.9%	248	1.1%
Impôts et assimilé	63	0.3%	39	0.3%	37	0.2%	546	2.5%
Disponibilité	6006	37%	6067	45.4%	10283	62.5%	10678	49.1%
<b>ACTIF COURANTS</b>	<b>16208</b>	<b>96.8%</b>	<b>13361</b>	<b>92.5%</b>	<b>16453</b>	<b>94.5%</b>	<b>21717</b>	<b>93.6%</b>
<b>TOTALE DES ACTIF</b>	<b>16752</b>	<b>100%</b>	<b>14444</b>	<b>100%</b>	<b>17409</b>	<b>100%</b>	<b>23195</b>	<b>100%</b>

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 16 : analyse passif de bilan (U : KDA)

PASSIF	2019	%	2020	%	2021	%	2022	%
Capitale émis	100	3.8%	100	4.8%	100	3.3%	100	4.7%
Primes et Réserve	1086	40.7%	0	0	0	0	0	0
Résultat	923	34.6%	1988	95.2%	2972	96.7%	2075	97.5%
Autres capitaux propres	557	20.9%	0	0	0	0	-46	-2.2%
<b>Capitaux propres (1)</b>	<b>2666</b>	<b>15.9%</b>	<b>2088</b>	<b>14.5%</b>	<b>3072</b>	<b>17.6%</b>	<b>2129</b>	<b>9.2%</b>
Emprunts financier	0	0%	0	0	0	0	0	0
Autres dettes non courant	0	0%	0	0	0	0	0	0
<b>Passif non courants (2)</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Capitaux permanent (1) + (2)</b>	<b>2666</b>		<b>2088</b>		<b>3072</b>		<b>2129</b>	
Fournisseurs	3761	26.7%	4634	37.5%	4386	30.6%	4146	19.7%
Impôts	1122	7.9%	486	3.9%	1279	8.9%	1004	4.8%
Autres dettes	6434	45.7%	7079	57.3%	8416	58.7	10801	51.3%
Trésorerie passif	2768	19.7%	157	1.3%	256	1.8%	5115	24.3%
<b>Passif courant</b>	<b>14085</b>	<b>84.1%</b>	<b>12356</b>	<b>85.5%</b>	<b>14337</b>	<b>82.4%</b>	<b>21066</b>	<b>90.8</b>
<b>TOTAL DES PASSIF</b>	<b>16752</b>	<b>100%</b>	<b>14444</b>	<b>100%</b>	<b>17409</b>	<b>100%</b>	<b>23195</b>	<b>100%</b>

Source : agence BNA 583

## Chapitre III : étude de cas

### Commentaire :

✓ L'analyse d'actif :

**L'actif non courant** : il représente 3.5%, 7.5%, 5.5% et 6.4% de total d'actif respectivement pour les années 2019, 2020, 2021, 2022.

En 2019 l'immobilisation corporelle représente 94% des actifs non courants, puis elle a connu une diminution continue de 2020 à 2022 à cause des pertes de valeur des biens immobilisés de l'entreprise. Par ailleurs, l'immobilisation financière représente 5.5% des actifs non courants en 2019. Ensuite, elle augmente continuellement pendant les 3 autres années, cette augmentation est due à l'acquisition des actifs financiers comme les titres de participation ou les actions.

**L'actif circulant** : il est entre 92.5% et 96.8% de total des actifs dans les 4 années.

**Le stock** représente 15.9%, 3.5%, 9.9%, 16.3% respectivement pour 2019, 2020, 2021, 2022.

**Le poste client** représente 43.6% des actifs circulants en 2019 et 18.7%, 26.5%, 30.9% respectivement pour 2020, 2021, 2022 et c'est un élément justificatif d'un bon écoulement des produits.

**La disponibilité** représente 37% en 2019, 45.4% en 2020, 62.5% en 2021 on peut remarquer une augmentation des disponibilités dans les 3 années et 49.1% en 2022.

✓ L'analyse du passif :

**Passif non courant** : les capitaux permanents représentent en moyenne 14.3% du passif qui est le pourcentage des capitaux propres parce que l'entreprise n'a pas des DMLT.

**Passif courant** : les dettes à court terme représentent une moyenne de 85.6% de total du passif. Constituées principalement de poste « autres dette » de 52% en moyenne des 4 années, le poste fournisseur d'une moyenne de 28%, le poste trésorerie de 11.5%, le poste impôt de 4%.

## Chapitre III : étude de cas

*Tableau 17 : les données du compte de résultat (U : KDA)*

Charges	2019	2020	2021	2022
Achat consommés	7825	10111	8819	5666
Services extérieurs et autres consommation	1505	1092	548	465
Autre services	278	298	0	0
Charge de personnel	2476	3006	1761	1590
Impôt et taxes	251	310	223	116
charge opérationnelles	13	8	33	15
Charge financière	170	142	0	78
Dotation aux amortissement	621	295	68	53
Charge exceptionnelle	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	0	0	0	0
Résultat (bénéfice)	923	1987	2972	2075
<b>Totales des charges</b>	<b>14061</b>	<b>17249</b>	<b>14424</b>	<b>10058</b>
Produit	2018	2019	2020	2021
Production vendue	13935	16560	11720	10058
Subvention	0	0	0	0
Produit opérationnel	110	689	2704	0.001
Produit financier	16	0	0	0
Produit exceptionnel	0	0	0	0
Reprise sur provision	0	0	0	0
<b>Totales des produits</b>	<b>14061</b>	<b>17249</b>	<b>14424</b>	<b>10058</b>

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 18 : les soldes intermédiaires de gestion (U : KDA)

Année	2019	2020	2021	2022
Rubriques				
Production Vendue	13935	16559	11720	10058
Chiffre d'affaires (1)	13935	16559	11720	10058
Achat consommés	7825	10110	8189	5666
Service extérieure et autres consommation	1505	1092	548	465
Autres services	278	298	0	0
Consommation de l'exercice (2)	9608	11500	9367	6131
Valeur ajoutée (VA) (3)=(1)-(2)	4327	5059	2353	3927
VA	4327	5059	2353	3927
(-)Subvention d'exploitation	0	0	0	0
(-)Charge personnel	2476	3006	1761	1590
(-)Impôt et taxes	251	310	223	116
Excédent brute d'exploitation (EBE)	1600	1743	369	2220
EBE	1600	1743	369	2220
-Dotation d'amortissement	621	295	68	53
Excédent net d'exploitation (ENE)	979	1448	301	2167
ENE	979	1448	301	2167
+produit opérationnel	110	689	2704	0.001
-charge opérationnel	13	8	32	15
-dotation aux provisions	0	0	0	0
+reprise sur provision	0	0	0	0
Résultat opérationnel	1076	2130	2972	2152
Produit financier	16	0	0	0
-charge financier	170	142	0	77
Résultat financier	-154	-142	0	-77
Résultat opérationnel	1076	2130	2972	2152
-/+Résultat financier	-154	-142	0	-77
Résultat courant avant impôt	923	1987	2972	2075
Produit exceptionnel	0	0	0	0
-charge exceptionnel	0	0	0	0

## Chapitre III : étude de cas

Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Résultat courant avant impôt	923	1987	2972	2075
+/- résultat exceptionnel	0	0	0	0
-impôt sur le bénéfice	0	0	0	0
Résultat net	923	1987	2972	2075
Résultat net	923	1987	2972	2075
+ Dotation amortissement	621	295	68	53
+ dotation provisions	0	0	0	0
Marge brute d'autofinancement (MBA)	1544	2282	3040	2128

Source : agence BNA 583

### Les commentaires :

✓ La valeur ajoutée est positive ça signifie que le chiffre d'affaire peut couvrir les consommations de l'exercice, la VA représente la richesse créée par l'entreprise dans une période donnée.

✓ L'excédent brut d'exploitation positif, EBE est un critère de performance industriel et commercial, donc l'entreprise est rentable.

✓ Le résultat d'exploitation est supérieur à 0 (positif), c'est un bénéfice dû au mode de production de l'entreprise efficace.

✓ Le résultat financier est négative, par ce que les charges financières sont supérieures aux produits financiers ce qui signifie que l'entreprise est endettée.

✓ L'entreprise a réalisé un bénéfice qui est en augmentation continue pendant les 3 années

✓ La capacité d'autofinancement moyenne sur 4 ans est de 2248.5KDA (positif), cela montre que l'entreprise parvient à réaliser des bénéfices d'exploitation.

### III.3.2. L'analyse d'équilibre financier :

#### • Méthode de masse :

Le but est de savoir si les capitaux permanents arrivent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les DCT arrivent quant à elles, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous pousse à calculer : le fond de roulement, le besoin de fonds de roulements et la trésorerie.

## Chapitre III : étude de cas

(U : KDA)

Tableau 19 : méthodes de masse

	2020	2021	2022
FR	1005	2115	650
BFR	-4747	-7658	3346
Trésorerie	5752	9773	-26906

Source : agence BNA 583

### Commentaire :

L'analyse des états financier des trois dernières années nous donne un FR positif, l'entreprise est en bonne santé financière, c'est-à-dire les capitaux permanents couvrent en totalité les valeurs immobilisées et dégagent une marge de sécurité, ce qui fait que le risque de déséquilibre diminue.

Un BFR négatif dans les deux exercices 2020 et 2021 (le BFR négatif est synonyme d'une ressource d'exploitation qui va servir dans le financement des travaux engagés avant encaissement des situations) et un BFR positif en 2022, ceci est lié à l'importance des délais donnés au client par rapport au DCT.

La trésorerie a connue une augmentation de 2020 à 2021 et une baisse à 2022 cela est dû à la diminution du FR.

- **L'analyse par les ratios :**
- ✓ **Les ratios de gestion :**

Tableau 20 : Crédit reçu des fournisseurs (U ; KDA)

CREDIT RECU DES FOURNISSEURS			
	2020	2021	2022
Fournisseurs	4633	4383	4145
ACHAT en TTC	16559	8818	5665
Ratio1 : fournisseur /CATTC*360	154j	179j	263j

Source : agence BNA 583

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 21 : crédit accorder au client (*U : KDA*)

CREDIT ACCORDER AUX CLIENT			
	2020	2021	2022
Créance client	2502	4358	6705
CA en TTC	16559	11719	10058
Ratio 2 : client/CATTC *360	54j	134J	239j

Source : agence BNA 583

Tableau 22 : ration des stocks (*U : KDA*)

Rotation des stocks			
	2020	2021	2022
Stock	4686	1633	3538
CA en	14152	10016	8597
Ratio 3 : stock/CAHT *360	119j	59j	148j

- Les délais de renouvellement de stock sont de 119j en 2019, 59j en 2020 et 148j en 2021.
- Les délais reçus des fournisseurs sont de 154j, 179j, 263j respectivement pour 2019, 2020, 2021.
- Les délais de règlement accordé aux clients sont 54j, 134j, 239j respectivement pour 2019, 2020, 2021.

✓ **Les ratios de liquidité :**

Tableau 23 : ratio de liquidité générale (*U : KDA*)

	2020	2021	2022
Actif circulant	13361	16453	21717
DCT	12356	14337	21066
RLG	1.08	1.14	1.03

Tableau 24 : ratio de liquidité réduite (*U : KDA*)

	2020	2021	2022

### Chapitre III : étude de cas

Actif circulant	13361	16453	21717
-stock	4686	1633	3539
DCT	12356	14337	21066
RLR	0.7	1.03	0.86

Tableau 25 : ratio de liquidité immédiate (U : KDA)

	2020	2021	2022
Disponibilité	6006	6067	10283
DCT	12356	14337	21066
RLI	0.48	0.42	0.49

#### Commentaire :

Les ratios de liquidité générales sont supérieurs à 1, ce qui signifie que l'entreprise a suffisamment d'actifs circulants pour payer les dettes à court terme.

Les ratios de liquidité réduite sont inférieurs à 1 en 2019 et 2021, ce qui montre que les valeurs réalisables + les valeurs disponibles sont inférieures aux dettes à courts termes et ne sont pas suffisantes, en revanche en 2020 le ratio de liquidité immédiate est supérieur à 1.

Les ratios de liquidité immédiates sont inférieurs à 1 cela signifie que les disponibilités ne peuvent pas faire face aux dettes à courts termes.

#### ✓ Les ratios de structures :

Tableau 26 : ratio d'autonomie financière (U : KDA)

	2020	2021	2022
Capitaux propre	2088	3072	2129
Capitaux permanent	2088	3072	2129

### Chapitre III : étude de cas

RAF	1	1	1
-----	---	---	---

Tableau 27 : ratio de stabilité financement (U : KDA)

	2020	2021	2022
Capitaux permanant	2088	3072	2129
Total actif	14444	17409	23195
RSF	0.14	0.18	0.09

Tableau 28 : ratio d'indépendance financière (U : KDA)

	2020	2021	2022
Capitaux propre	2088	3072	2129
Total des dettes	12356	14337	21066
RIF	0.17	0.21	0.10

#### Commentaire :

Les ratios d'autonomies financières sont supérieurs à 0.5 donc l'entreprise peut utiliser ses capitaux propres pour couvrir ses dettes. Dans notre cas  $RAF=1$  pour les trois dernières années. C'est donc possible de s'endetter à long et moyen terme.

Le RSF exprime la part des capitaux permanents dans le financement total de l'entreprise, les capitaux permanents financent une moyenne de 14% du total de l'entreprise.

Le RIF mesure l'importance des capitaux propres dans l'ensemble des dettes financières de l'entreprise  $RIF < 1$ , les capitaux de l'entreprise peut couvrir une moyenne de 16% du total des dettes.

#### ✓ Les ratios de rentabilité :

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 29 : ratio de rentabilité financière (U : KDA)

	2020	2021	2022
Résultat	1988	2972	2075
Capitaux propre	2088	3072	2129
RRF	0.95	0.96	0.97

Tableau 30 : ratio de rentabilité économique (U : KDA)

	2020	2021	2022
Résultat	1988	2972	2075
Totale actif	14444	17409	23195
RRE	0.13	0.17	0.08

Tableau 31 : ratio de rentabilité commerciale (U : KDA)

	2020	2021	2022
Résultat	1988	2972	2075
Chiffre d'affaire	16560	11720	10058
RRC	0.12	0.25	0.20

### Commentaire :

Le RRE mesure la rentabilité d'exploitation de l'entreprise, c'est un indicateur de création de valeur par l'entreprise. La rentabilité financière est supérieure à RRE donc l'entreprise profite d'un effet de levier (l'effet de levier est un montant de la dette qu'une entreprise détient dans sa combinaison de dettes et de capital-actions).

### Plan des charges du client :

Marche en cours (U : KDA)

## Chapitre III : étude de cas

Tableau 32 : plan des charges « marche en cours » (U : KDA)

Nom du client	Montant TTC	Montant réalisé	Reste à réalisé	Reste à encaisser
Direction des équipements publics Mascara	7725	7725	00	7725
ALGERIE TELECOM	1778	1778	00	1777
CNEP/banque du réseau de TIZI-OUZOU	5604	3362	2241	2241
AGENCE CNEP BANQUE D'EL TAREF	8359	00	8359	8359

Tableau 33 : plan des charges « soumission en cours » (U : KDA)

NOM du client	Montant TTC
Direction de la formation et de l'enseignement professionnel (BOUIRA)	2556
Direction de la culture et des arts de willaya de BEJAIA	8355

### Commentaire :

Le plan de charge sert à piloter efficacement le projet. Il permet d'optimiser les ressources en se basant sur les temps passés par rapport aux temps planifiés. Le chef de projet peut contrôler l'avancement du travail et anticiper la charge de travail des ressources assignées.

La SNC possède un plan de charges constitué de plusieurs marchés en cours, avec la direction des équipements publique Mascara, Algérie télécom, CNEP/banque du réseau de Tizi-Ouzou, agence CNEP banque D'EL TAREF.

Le reste à encaisser de ses contrats s'élève à 2011 KDA. Selon le plan de charges, le montant des soumissions en cours est de 10911 KDA.

### III.3.3. L'analyse prévisionnelle :

- ✓ L'analyse du bilan prévisionnel :

## Chapitre III : étude de cas

- Les prévisions des actifs non courants en 2022 représentent 6.4% du total des actifs constitués principalement des immobilisations financières de 81.9% et 18.2% des immobilisations corporelles.
  - Les prévisions des actifs courants représentent un pourcentage de 93.6% du total des actifs.
  - Les capitaux propres représentent 9.2% du total passif et 100% des capitaux permanents car DLMT égale à 0.
  - Le passif courant représente 90.8% de total de passif.
  - L'actif et le passif du bilan prévisionnel sont égaux ce qui signifie que le budget est équilibré et le projet est fiable.
  - Un BFR positif, c'est-à-dire que l'actif circulant sera plus important que les dettes à court terme.
  - Le FR ne couvre pas les besoins de fonds de roulement, qui donne une trésorerie négative c'est-à-dire les ressources stables ne suffisent pas à financer l'activité.
- ✓ **L'analyse de SIG :**

Le chiffre d'affaire de l'année 2022 couvre les consommations de l'exercice, c'est-à-dire la valeur ajoutée est positive, les soldes de SIG sont positifs ce qui signifie que l'exercice de cette année sera rentable et applicable.

Sauf que le résultat financier est négatif ça signifie donc que l'entreprise est endettée.

Le résultat net prévisionnel est positif 2075 KDA (bénéfice), la capacité d'autofinancement est de 2128KDA ce qui signifie que l'entreprise a réalisé des bénéfices d'exploitation, donc elle peut couvrir en trésorerie en dividendes ou en investissement. Elle est indépendante.

### Chapitre III : étude de cas

Tableau 34: plan de trésorerie 2021/2022 (U : KDA)

<b>Rubrique</b>	<b>T3/2022</b>	<b>T4/2022</b>	<b>T1/2023</b>	<b>T2/2023</b>	<b>TOTAL GENERLE</b>
<b>Solde reporté (A)</b>	<b>5562</b>	<b>2895</b>	<b>1227</b>	<b>1023</b>	<b>5562</b>
<b>1- <u>Prévisions des dépenses</u></b>					
<b>Fournisseurs</b>	<b>4000</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>	<b>5000</b>	<b>19000</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>462</b>	<b>462</b>	<b>485</b>	<b>485</b>	<b>1896</b>
<b>Service extérieurs et autres consommations</b>	<b>143</b>	<b>143</b>	<b>151</b>	<b>151</b>	<b>589</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>62</b>	<b>62</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>258</b>
<b>Total général des dépenses (B)</b>	<b>4668</b>	<b>5668</b>	<b>5704</b>	<b>5704</b>	<b>21744</b>
<b>2- <u>Prévisions des recettes</u></b>					
<b>Encaissement</b>	<b>2000</b>	<b>4000</b>	<b>5500</b>	<b>6000</b>	<b>17500</b>
<b>Total générale des recettes (C)</b>	<b>2000</b>	<b>4000</b>	<b>5500</b>	<b>6000</b>	<b>17500</b>
<b>Soldes recettes – dépenses (C-B)</b>	<b>-2667</b>	<b>-1667</b>	<b>-204</b>	<b>295</b>	<b>-4244</b>
<b>Soldes cumulé recettes- dépenses A+(C-B)</b>	<b>2895</b>	<b>1227</b>	<b>1023</b>	<b>1318</b>	<b>1318</b>

**COMMENTAIRE** : Le plan de trésorerie prévisionnel est établi trimestriellement, selon ce plan présenté, tous les gaps de trésorerie cumulés son positif.

## Chapitre III : étude de cas

### **Décision finale :**

La SNC SILT TELECOM GRIM est une ancienne relation domiciliée au niveau de la banque depuis 2006.

L'analyse des trois derniers exercices clos nous donnent un FR positif et un BFR négatif pour les deux derniers exercices, la capacité d'autofinancement moyenne sur 8ans est de 1188 (KDA), ainsi la capacité de remboursement annuelle maximale est de 594(KDA)<sup>104</sup>, suffisante sur la durée de remboursement.

Selon le plan de la trésorerie, tous les gaps de trésoreries cumulées sont positifs.

Sur son plan de charge, le reste à encaisser est de 2011 KDA.

Les MC sont de 9102 KDA, 2828 KDA et 4573 KDA respectivement pour les années 2019, 2020, 2021.

De ce qui précède plus les analyses des ratios et l'analyse provisionnelle et afin d'accompagner la relation avec l'entreprise, la banque a émis un avis favorable pour mettre en place les lignes suivantes :

- ❖ Avances sur facture 70% (sur marché nantissables) : 3000000,00 DA
- ❖ Facilité de caisse : 120000,00 DA
- ❖ CBE 100% : 1500000,00 DA
- ❖ CS M75% : 500000,00 DA

Aux conditions préalables suivantes :

- La signature de la convention de crédit d'exploitation ;
- Le recueil des nantissements des marchés ;
- Nantissement du fonds de commerce élargi au matériel ;
- Le recueil de la DPAMR et DPATR.

---

<sup>104</sup> Méthode de calcul : annexe

## Chapitre III : étude de cas

### **Conclusion**

Dans ce chapitre consacré au traitement du cas pratique, nous avons essayé de soumettre les méthodes d'analyse développées dans le chapitre II tel que l'analyse des documents comptables et les méthodes d'équilibre financières (méthodes de masse et méthode des ratios). L'application de ces méthodes, nous a permis d'étudier l'état financier de l'entreprise qui nous a également aidé à prendre la bonne décision.

Toutefois, une étude non approfondie conduit inévitablement à l'omission de certains éléments plus ou moins importants selon le cas, ces omissions pourraient conduire à des conclusions erronées et par conséquent à des décisions inadéquates.

# Conclusion Générale

## Conclusion Générale

La banque a un rôle important dans l'économie, ce sont des entreprises de services, qui produisent et vendent des financiers variés, son rôle essentiel est d'assurer l'intermédiation financière entre les détenteurs de capitaux et ceux qui subissent un besoin de financement par la collecte et la distribution des ressources. En Algérie le rôle de la banque se limite principalement à collecter des dépôts et accorder des crédits.

L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique.

Dans notre étude nous avons essayé d'expliquer un sujet important à la croissance économique de l'Algérie et pour le cycle d'exploitation des petites et moyennes entreprises, nous avons opté pour un travail de recherche dont le thème s'intitule : « étude d'un dossier de crédit d'exploitation », dans la perspective de répondre à la problématique : comment traiter un dossier de demande d'un crédit d'exploitation. ?

Une fois le travail est terminé, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

Il existe plusieurs formes de crédits proposés par les banques à ses différents types de clientèles : crédit pour les particuliers, financement de commerce extérieur et les crédits aux entreprises.

Le crédit d'exploitation est un crédit accordé aux PME/PMI, ce crédit qu'il soit direct ou indirect permet de réaliser l'optimisation de la gestion de l'activité des entreprises contractantes, et ce à travers l'accélération de leurs rentrées de fonds ainsi que le non recours au décaissement en espèce.

Le banquier doit connaître parfaitement son vis-à-vis, à travers une analyse subjective (la relation et la confiance du client avec la banque) et objective, premièrement, par des analyses financières des trois derniers exercices en s'appuyant sur les documents comptables (les bilans et les tableaux de résultat) qui permet de porter un jugement sur la santé financière d'une entreprise notamment en matière de solvabilité et de rentabilité et d'équilibre financier. Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financière des demandeurs de crédits se fait par deux méthodes efficaces la méthode de masse et la méthode des ratios.

## Conclusion Générale

Deuxièmement, par l'analyse prévisionnelle en s'appuyant sur le bilan et le TCR prévisionnel et le plan de trésorerie de l'entreprise, cette étude permet de prévoir la situation financière de l'entreprise et assurer le remboursement des fonds prêtés et de minimiser le risque à encourir.

Toutefois, cette notion de risque, reste inséparable de la fonction crédit. Ceci dit, le banquier doit savoir que pour faire le plus possible de bénéfices, il doit prendre un maximum d'engagements tout en sachant que le profit est contraire au besoin de sécurité.

Enfin, Nous nous rendons compte que cette étude est loin d'être complète, en raison du manque de certaines informations, cependant nous espérons que notre travail apportera un nouvel éclairage pour la compréhension du traitement de crédit d'exploitation et son rôle pour financer le cycle d'exploitation des entreprises.

# Bibliographie

## Ouvrage :

- Livre de formation « Comprendre la banque » ;
- Bruno MOSCHETTO, Jean Roussillon « La banque et ses fonctions » ;
- LEFEBURE R, Venturi G. « Gestion de relation client » éditions Eyrolles, paris, (2005) ;
- DE NANTEUIL H. « avantages et inconvénients de la gestion de relation clients » ; (2014) ;
- BESSIS J ; « gestion des risques et gestion actif-passif de banque » ;
- PETIT-DUTALLIS G. : « Le risque du crédit bancaire » ; Edition DUNOD ; Paris ; 1999 ;
- Michel Gaudin ; « le crédit aux particuliers » ; édition SEFI, Québec, 1996 ;
- Philippe N. : « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1er édition ; De Boeck université ; Bruxelles ; 2004 ;
- Lamarque Éric, Des GARETS Véronique « Management de la banque ; risques, relation client, organisation » Pearson éducations, France, (2005) ;
- Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 25<sup>ème</sup> édition ; DUNOD ; Paris ; 2008
- DESCLOS DENIS, « instruments de crédit des PME », Edition économisa, 1999 ;
- BRANGER J. « Traité d'économie bancaire, 2 Instruments juridiques - techniques fondamentales », Presses Universitaires de France, Paris, 1975 ;
- FAROUK BOUYAKOUB ; “L’entreprise et le financement bancaire” ; Edition Casbah, Alger, 2001 ;
- Hubert de la BRUSLERIE « analyse financière ; information financière, évaluation, diagnostic »4<sup>e</sup> édition ;
- BENHAL Gerald ROUYER, ALAIN-CH « la banque et l’entreprise » paris 1999 ;
- IMA A. « Pratique des techniques bancaires » - Référence à l'Algérie, Editions DAHLEB ;
- CHEHRIT k. « Les crédits documentaires » 2007 ;
- Jean LOCHARD « les ratios aide le management et au diagnostic » ;

- Jérôme CABY et Jack KOEHL « analyse financière » ;

### **Mémoires :**

- Mémoire ; BERKOUS Djamila « Le circuit de financement des petites et moyennes entreprises en Algérie... » Université d'Oran ; Promotion 2018/2019 ;
- DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID MAKHLOUF « Le crédit à la consommation » Promotion 2020/2021 ;
- Mémoire MERAD Yasmine, MENSOURI Celia ; « Les opérations de crédit bancaire » ; Promotion 2014/2015 ;

### **Textes règlementaires :**

- Article « Exigences de fonds propres en regard des expositions bancaires sur les contreparties centrales » Juillet 2012 ;
- L'article 644 du code civil algérien.
- L'article 409 du code de commerce.
- Bulletin officiel ; 24 novembre 2011 ; article 165.
- Article 68 ; ordonnance 03-11 du 26 Août 2003 ; portant sur « La monnaie et les crédits ».
- l'article 1842 du Code civil du Québec
- Article 9 des règles et usances uniformes 500.
- Article 10 des règles et usances uniformes 500.

### **Sites internet :**

- La banque [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)
- [www.journaldunet.fr](http://www.journaldunet.fr)
- [www.banque-ooreka.fr](http://www.banque-ooreka.fr)
- [www.lepetitjournal.com/alger/expatrie-alger-liste-des-banques-nationales-et-privé-300374/parhadiabeghoura](http://www.lepetitjournal.com/alger/expatrie-alger-liste-des-banques-nationales-et-privé-300374/parhadiabeghoura)
- [www.aps.dz](http://www.aps.dz)
- [www.talcod.net](http://www.talcod.net)
- [www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com)

- [www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com)
- [www.definitions-finance.com](http://www.definitions-finance.com)
- [www.crelan-be.fr](http://www.crelan-be.fr)
- [www.ummto.com.traitementcredit-d'exploitation](http://www.ummto.com.traitementcredit-d'exploitation)
- [www.l-expret-comptabilite.com](http://www.l-expret-comptabilite.com)
- [www.compta-facile.com](http://www.compta-facile.com)
- [www.lecoindesentrepreneurs.com](http://www.lecoindesentrepreneurs.com)

**Autres :**

- Cours de marché des capitaux 4<sup>ème</sup> année MBF.
- Les accords du Comité de Bâle.
- Document interne de la BNA.

**Résumé :**

L'octroi d'un crédit est la fonction principale de la banque, c'est faire confiance au demandeur en mettant à sa disposition des moyens financiers qui lui permettent d'acquérir immédiatement un bien contre la promesse du client de la restitution des sommes d'argent consommées dans un délai fixé à l'avance. Parmi les crédits à distinguer il existe : un crédit d'exploitation qui est un crédit à court terme. Et un crédit d'investissement qui est un crédit à long et moyen terme.

Mais faire un crédit passe d'abord par une étude du dossier de crédit, en commençant par connaître le besoin réel du client et cela en procédant à l'analyse d'un certain nombre d'éléments.

Dans cette perspective, nous avons articulé notre problématique autour de l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation en nous focalisant sur la démarche suivie par la BNA, qui est une banque bien établie dans le schéma bancaire algérien.

Mots clés : Banque, crédit, crédit d'exploitation, analyse financière.

**Abstract :**

The granting of a credit is the main function of the bank, it is to trust the applicant by making available to him the financial means which allow him to immediately acquire a good against the promise of the customer of the restitution of the sums of money consumed within a time fixed in advance. Among the credits to be distinguished there is: an operating credit which is a short-term credit. And an investment loan which is a long and medium term loan.

But getting a loan first requires a study of the credit file, starting with knowing the real need of the customer and doing this by analyzing a certain number of elements.

In this perspective, we have articulated our problem around the study of an operating credit file by focusing on the approach followed by the BNA, which is a well-established bank in the Algerian banking system.

Keywords: Bank, credit, operating credit, financial analysis.